

LA MÉTÉO

(193e jour de l'année)
Variable: 12 à 23 C
Lever du soleil: 5h10
Coucher du soleil: 20h35
Demain: variable
Détail: page B-6

ÉCONOMIE

Cascades pourrait s'enrichir d'une filiale gazière

C1

ÉLECTIONS

Les jeunes du PLQ veulent un scrutin dès cet automne

A4

SHERBROOKE

Coup d'envoi à la 8e Fête du lac des Nations ce soir

A3



INDEX

Arts: page D-6
Carrières et professions: page B-8
Décès: page C-10
De tout et de tous: page B-8
Économie: page C-1
Petites annonces: page C-4
Santé: page B-3
Sports: page B-1
Vivre: page B-4

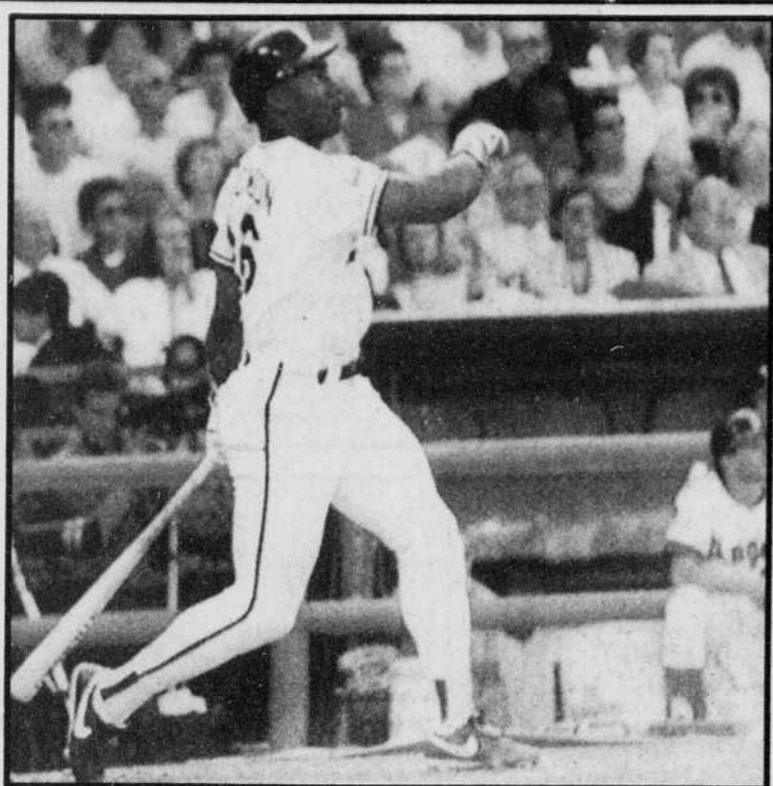
MERCREDI

80e ANNÉE — No 121

5 CAHIERS, 64 PAGES

SHERBROOKE, 12 JUILLET 1989

(WEEK-END: 1.00\$) 0.50¢ — Domicile: 2.85\$ par semaine



Bo Jackson, des Royals de Kansas City, a frappé un circuit dès sa première présence au marbre, au cours du match des étoiles du baseball disputé hier. La Ligue américaine a remporté une victoire de 5-3 et Jackson a été choisi le joueur par excellence de la rencontre

Bo Jackson brille au match des étoiles

D1

La salmonellose cause trois décès en France

LA ROCHELLE, France (AFP) — Trois personnes sont mortes et 46 autres ont été hospitalisées, dont trois dans un état grave, à la suite d'une intoxication alimentaire dans une maison de retraite de La Rochelle, a indiqué hier la direction de l'établissement.

Un petit bol de riz au lait servi samedi soir aux pensionnaires est à l'origine de l'intoxication provoquée par des salmonelles, selon la préfecture du département de Charente Maritime. Un premier décès avait été enregistré dimanche, suivi d'un deuxième lundi et d'un troisième hier matin.

Une enquête a été ouverte par

les services départementaux pour déterminer l'origine de cette salmonellose, dans un établissement réputé pour respecter strictement les règles d'hygiène. Le Château du Bois d'Huré a été ouvert en 1955 après l'achat d'un château au milieu d'un grand parc, à proximité d'un bois, à quelques kilomètres de La Rochelle.

Depuis, des bâtiments modernes ont été construits dans le parc pour fournir des locaux adaptés à l'état de santé des 95 retraités qui y sont accueillis. Trente-cinq personnes y travaillent, soit plus d'une personne pour trois pensionnaires.

La salmonelle est une bactérie produisant une toxine agissant sur le système neuro-végétatif et sur l'intestin.

La tribune

L'imposante opération policière, rue Goyette: la SQ répond aux critiques

«Un suicidaire ne s'achète pas quatre boîtes de balles»

par Yvon ROUSSEAU
SHERBROOKE — «L'achat d'une carabine et surtout de quatre boîtes de balles, le même matin, pouvait nous laisser présager le pire dans l'affaire de la rue Goyette, et c'est pour protéger les personnes vivant dans le secteur et les policiers appelés à le désarmer que nous avons procédé lentement et avec prudence.»

C'est en ces termes que le caporal Jacques Robidas, responsable de l'information à la division de l'Estrie de la Sûreté du Québec, a justifié, hier matin, le siège de la veille à Sherbrooke qui avait amené l'intervention de quelque 70 policiers, lundi soir.

Un coup de feu tiré au sous-sol du 1565 rue Goyette, qui a failli atteindre une résidente de l'étage supérieur, a provoqué l'intervention remarquée des policiers. Ceux-ci ont encerclé le secteur pendant près de 10 heures, forçant l'évacuation de dizaines de citoyens.

L'opération, qui avait débuté vers 14h45, lundi, a pris fin à minuit trente, lorsque les policiers ont découvert le jeune tireur, qui gisait sans vie dans l'appartement de l'immeuble.

«Une personne qui veut se suicider et rien de plus ne s'achète pas quatre boîtes de balles et une carabine aussi puissante que la .303 récente mais usagée de Stéphane Lafond avait acquise», a soutenu le porte-parole de la SQ. Le caporal Robidas a indiqué que les policiers se sont demandé pourquoi le jeune homme n'avait pas simplement acheté une arme de calibre .22, si ses desseins se limitaient au suicide.

Les policiers ont effectué une



Un voisin en robe de chambre replace le revêtement de plastique cachant les fenêtres brisées de l'appartement de la rue Goyette, pour empêcher les curieux de voir dans le logis où le drame s'est déroulé.

brève enquête sur le caractère du jeune Lafond, qui s'était barricadé. Il en est ressorti que le jeune homme était de nature violente et qu'il n'aimait pas les policiers. Il faut toutefois noter que Stéphane Lafond n'avait pas d'antécédents judiciaires.

«Cependant, poursuivait le respon-

sable de l'information à la division de l'Estrie de la Sûreté du Québec, tous les ingrédients étaient réunis pour nous laisser anticiper un long siège et une fusillade, puisque nous ne pouvions avoir la certitude que Stéphane Lafond avait retourné l'arme contre lui et s'était enlevé la vie.»

Un long délai

«Nous avons entendu plusieurs critiques à l'effet que l'opération avait duré de nombreuses heures, alors que plusieurs avaient la certitude que le jeune assiégré avait déjà mis fin à ses jours», de noter le policier.

Le caporal Robidas a déclaré que lorsque l'aide de la SQ et du groupe tactique d'intervention a été demandée, le seul souci des policiers a été d'assurer la sécurité des voisins et des policiers impliqués.

«Le dépôt de l'appel aura probablement pour résultat de suspendre la décision du juge Gray», a déclaré M. Robinette au cours d'une interview avant que la Presse Canadienne n'apprenne que l'avortement avait été pratiqué. L'avocat de Murphy a annoncé qu'il maintenait, par principe, son appel du jugement.

Après avoir rendu sa décision, le juge Gray avait d'ailleurs refusé une requête déposée par l'avocat de Murphy de suspendre sa décision jusqu'à ce que la cause soit entendue ce matin en Cour d'appel de l'Ontario.

Pour justifier sa décision de rejeter l'injonction qui empêchait la jeune Ontarienne d'obtenir un avortement, l'injonction qui avait été accordée à Murphy le 4 juillet, le juge Gray a déclaré que la jeune femme de 22 ans n'avait pas été avisée suffisamment à l'avance de la tenue de l'audience au cours de laquelle Murphy a sollicité et obtenu l'injonction. Il a également dit que certains faits présentés par Murphy à l'audience étaient inexacts.

A l'annonce de la décision du juge, Barbara Dodd, en larmes, a embrassé son avocat, Clayton Ruby, qui a fait savoir peu de temps après que sa cliente, malade et épuisée, prévoyait subir un avortement «bientôt». Il s'est abstenu de fournir d'autres précisions.

Messages aux juges

L'avocat, qui a été assailli de questions par les journalistes à sa sortie du tribunal, a déclaré que cette décision envoyait un message clair aux autres juges à l'effet qu'il n'y a pas de loi favorable aux injonctions (qui empêchent l'avortement). Barbara Dodd, qui se tenait à ses côtés, a refusé de parler aux journalistes, mais Me Ruby a déclaré que sa cliente «espère qu'aucune autre femme n'aura à subir une telle situation».

La Cour rejette l'injonction et Barbara Dodd se fait avorter

TORONTO (PC) — Barbara Dodd aura finalement obtenu l'avortement qu'elle désirait, tard hier soir, malgré les tentatives répétées du père présumé du fœtus de l'en empêcher.

Selon le réseau anglais de Radio-Canada, c'est le docteur Henry Morgentaler qui a pratiqué l'avortement.

Mme Dodd et le docteur Morgentaler auront ainsi dénoué ce qui était devenu au cours de la journée un véritable imbroglio judiciaire opposant la jeune Ontarienne de 22 ans à son ex-concubin, le père présumé du fœtus, Greg Murphy.

En fin d'après-midi, hier, un

juge de la Cour suprême d'Ontario a d'abord accédé à la demande de Mme Dodd et lui a reconnu le droit de se faire avorter.

Cependant, un appel de la décision du juge Gibson Gray déposé en début de soirée semble avoir mis le jugement — ainsi que le droit de Mme Dodd de se faire avorter — dans un cul-de-sac juridique.

L'avocat John L. Robinette, reconnu comme l'un des meilleurs avocats au Canada, a déclaré que l'appel de la décision du juge Gray, déposé par Murphy, était «très inusité» mais pourrait temporairement remettre en vigueur l'injonction originale qui interdisait à Mme Dodd de se faire avorter.



Barbara Dodd

La belle vie avec des chèques d'impôt volés

par Maurice CLOUTIER
ARTHABASKA — Un jeune homme de 19 ans de Victoriaville, Mario Lambert, a reconnu sa culpabilité, hier, au palais de justice d'Arthabaska, à pas moins de 94 chefs d'accusation de fraude et de recel.

Consistant en vols de chèques de remboursement d'impôt, certaines fraudes sont de plus de 1000 \$. La totalité des fraudes commises par le jeune Lambert représente actuellement plus de 20 000 \$ et pourrait atteindre, au terme de l'enquête, près de 40 000 \$, a laissé tomber devant le juge Claude Pinard de la Cour du Québec le procureur de la Couronne, Me Jean-François Royer.

La Sécurité publique de Victoriaville a arrêté récemment l'individu, alors qu'il menait une vie de millionnaire en ville. C'est d'ailleurs le style de vie du jeune homme qui a attiré l'attention d'une personne et con-

duit à son arrestation. Hier, les yeux rouges, le jeune homme avait cependant mauvaise mine dans la boîte des accusés.

Le jeune Lambert a avoué avoir encaissé de nombreux remboursements d'impôt qui avaient préalablement été volés dans le courrier de citoyens de Victoriaville et d'Arthabaska. Un complice aurait vraisemblablement effectué les vols.

Les crimes du jeune Lambert ont tous été commis au cours des mois de mai et de juin. Il avait un penchant pour les remboursements émis par le gouvernement canadien.

En outre, il n'est pas exclu que d'autres accusations soient portées contre le prévenu, lorsque toutes les transactions qu'il a effectuées dans une institution auront été vérifiées, a précisé l'enquêteur Réal Perreault de la Sécurité publique de Victoriaville.

Curieusement, l'accusé a encaissé de nombreux chèques dans une institution financière de Victoriaville sans attirer l'attention du personnel et sans

avoir à confirmer son identité. Le juge a ordonné la confection d'un rapport préliminaire et prononcera la sentence du jeune homme le 15 août prochain.

La Sécurité publique de Victoriaville est convaincue que le jeune Lambert n'a pas travaillé seul dans cette affaire et voudrait bien retrouver son présumé complice.

Déjà, l'enquêteur Perreault a avisé plusieurs victimes de cette série de fraudes des procédures à suivre pour récupérer leur remboursement d'impôt.

Aussitôt que l'institution financière transmettra un bilan final des transactions du jeune Lambert, l'enquêteur Perreault communiquera avec les personnes qui n'auraient pas encore été avisées du vol de leur remboursement d'impôt.

Entre temps, plusieurs citoyens de Victoriaville et d'Arthabaska, inquiets du retard dans la réception de leur remboursement, ont déjà vérifié au poste de police s'ils sont parmi les victimes du fraudeur.



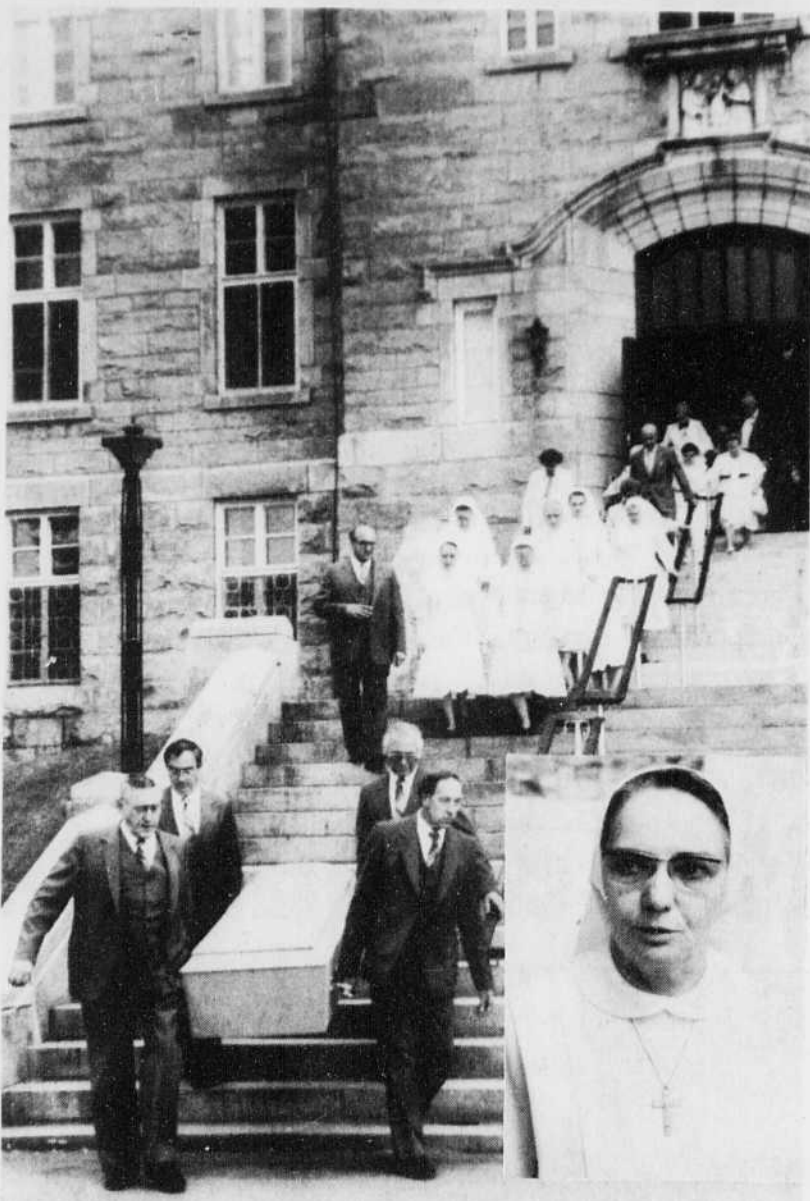
L'acteur Laurence Olivier est décédé pendant son sommeil, hier à Londres. Il était âgé de 82 ans. Sur cette photo, il joue avec Marilyn Monroe dans «Le prince et la danseuse», un film tourné en 1957.

Après 60 ans sur scène, Laurence Olivier s'éteint

C10

Funérailles de l'une des soeurs touchées par l'épidémie de gastro-entérite

«Nous avons hâte de retrouver notre intimité» — Soeur Bernadette Quevillon



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Après la cérémonie, les soeurs de la communauté se dirigent vers le cimetière, à l'arrière du couvent, où la dépouille sera inhumée. En mortaise, Soeur Bernadette Quevillon, supérieure de la communauté.

par Jean PICHETTE
SHERBROOKE — «Nous ne sommes pas habitués ici à toute l'attention qu'on nous prête depuis près de deux semaines. Mais nous ne l'avons pas recherchée, cette attention, et nous avons hâte de retrouver notre intimité», affirme Soeur Bernadette Quevillon, supérieure des Petites Soeurs de la Sainte-Famille.

Une tristesse empreinte de sérénité marquait hier le visage des soeurs de la communauté venues rendre un dernier hommage à Soeur Aurore Laurin, âgée de 88 ans, décédée dimanche après avoir été touchée par l'épidémie de gastro-entérite qui a affecté 130 religieuses de la communauté.

«Nous sommes habitués de vivre des décès dans la communauté. Il arrive même assez souvent que deux soeurs meurent une même fin de semaine. Et dans le cas de Soeur Laurin, il faut dire qu'elle était alitée depuis déjà plusieurs années, même si les derniers événements ne l'ont pas aidés», explique encore la supérieure de la communauté.

Les funérailles de la quatrième soeur décédée depuis le début de l'épidémie se sont déroulées sous le signe de la sobriété, à l'image de celles qui ont consacré leur vie au service des prêtres, derrière les feux de la rampe. Devant le cercueil de Soeur Laurin, dans la chapelle de la maison de la rue Galt Ouest, les voiles blancs des religieuses laissaient transparaître une certaine quiétude face aux derniers événements.

Les paroles de l'abbé Florent Cabana, qui officiait la cérémonie, semblaient donner forme au sentiment diffus qui régnait dans l'enceinte sacrée. «La souffrance a valeur d'éternité et la communauté en a connu beaucoup ces derniers temps (...) La mort sera toujours la fin de notre vie terrestre mais elle marque surtout l'entrée dans l'éternité bienheureuse.»

Après la cérémonie, les soeurs en ayant la force et les parents de la défunte ont accompagné la dépouille au cimetière situé à l'arrière du couvent. Les nuages obscurcissant le cortège paraissaient alors faire écho au drame des derniers jours et l'espoir d'un retour au calme se lisait sur plusieurs visages.

Retour à la normale

Les soeurs touchées par l'épidémie vont par ailleurs beaucoup mieux et retrouvent graduellement leur forme initiale. «Les soeurs sont en bonne voie de guérison mais elles doivent demeurer très prudentes parce que la maladie les a beaucoup affaiblies. Une seule est encore hospitalisée, et de façon générale on peut dire que le climat est très bon dans la maison», précise Soeur Quevillon.

Quelques bénévoles continuent de soutenir la communauté éprouvée et cette aide est grandement appréciée par les religieuses. «Il est très frappant de voir toute l'aide que nous avons reçue depuis le début. Nous ne nous en serions pas sorties sans cette aide et nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont soutenues pendant cette épreuve», conclut Soeur Quevillon.

Enquête du coroner

Le Dr Allen Fein a d'autre part procédé hier soir à des investigations formelles pour préciser les circonstances de la mort des trois soeurs décédées en fin de semaine.

«Les gens se posent plusieurs questions sur ces décès et toutes sortes d'informations contradictoires circulent à ce sujet. C'est le rôle du coroner de lever ces ambiguïtés. Une étude précise du dossier des trois soeurs décédées me permettra de clarifier la situation», explique le Dr Fein.

Les résultats de l'enquête devraient être connus aujourd'hui.

Inhumation de Valence sur une propriété privée: le ministère est saisi des faits

par Jacques LEMOINE
SHERBROOKE — Le procureur en chef du district, Me Michel Pinard, a transmis au ministère de la Justice du Québec les informations qui avaient été recueillies par la SQ au sujet de l'inhumation de Claude Valence.

cond dégré en rapport avec ce décès, mais il a pu reprendre sa liberté provisoire pendant la durée des procédures.

Une chicane à propos des abolements d'un chien aurait été à l'origine de cette affaire.

L'enterrement de Valence sur une propriété avait suscité des commentaires dans la région.

Sa famille a expliqué que cela traduisait la manifestation de la volonté du défunt.

La loi québécoise sur les inhumations et les exhumations prévoit qu'aucune inhumation ne doit être faite ailleurs que dans un cimetière légalement établi, sauf les cas autrement prévus par la loi.

Il appartient maintenant au ministère de la Justice d'apprécier s'il doit donner une suite ou non à cette affaire.

On se rappellera que son corps avait été placé dans un cercueil métallique qui a été déposé dans une fosse sur sa propriété de Notre-Dame-des-Bois.

Le cercueil a été enterré ensuite dans 25 verges et demie de béton armé.

Claude Valence avait succombé à ses blessures le 28 juin après avoir été atteint de deux projectiles de calibre .22, dont un en plein front.

Un voisin, Henri Rodgers, a été inculpé de meurtre sur le



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Cette maison en construction de la rue Hugo, à Sherbrooke, a subi des dommages évalués à 100 000 \$, lors d'un violent incendie, lundi soir. Le feu est l'oeuvre d'un incendiaire.

Dégâts de 100 000 \$ à une maison Enquête sur un incendie d'origine douteuse

par Yvon ROUSSEAU
SHERBROOKE — Le lieutenant Michel Richer, du service des incendies de la Ville de Sherbrooke, et le détective Gérard Leblanc, du bureau des enquêtes criminelles de la police de Sherbrooke, poursuivaient leurs recherches, hier, afin de déterminer la cause d'un incendie d'origine douteuse, qui s'est produit en fin de soirée lundi, dans une maison en construction inhabité de la rue Hugo, dans le secteur du club de golf de Sherbrooke.

L'édifice, propriété de M. Michel Fontaine, entrepreneur en construction, a subi des dommages évalués à 100 000 \$, au cours d'un violent incendie, dont les origines sont criminelles.

être livré très bientôt à des acheteurs.

Hier, le lieutenant Richer et le détective Leblanc fouillaient les ruines de l'immeuble, à la recherche d'indices pouvant servir à déterminer la cause de l'incendie. L'opération s'est avérée concluante.

Au cours des perquisitions d'hier, les enquêteurs ont découvert deux foyers d'incendie et ils ont également pu noter l'usage d'accélérateurs.

L'enquête sera poursuivie par le détective Leblanc, qui procédera aux recherches et à l'interrogatoire du ou des suspects.

A prime abord, les circonstances de cet incendie sont apparues douteuses, compte tenu du fait que la demeure n'est pas habitée.

L'alerte a été donnée au service des incendies de Sherbrooke vers 22 h 39, lundi soir, mais les dommages étaient déjà considérables, au moment de l'intervention des pompiers.

L'édifice était toutefois à l'étape de la finition et il allait



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les soeurs de la communauté disent une dernière prière avant l'inhumation de la dépouille de Soeur Aurore Laurin.

François Gérin ne livrera pas bataille pour la survie de la liaison par train

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — Le député de Mégantic-Compton-Stanstead à la Chambre des communes, François Gérin, ne mènera pas la bataille en vue d'assurer la survie de la liaison Atlantique.

En réponse à Transport 2000 qui disait s'inquiéter du silence dans ce dossier de M. Gérin et du député de Sherbrooke, M. Jean Charest, le député Gérin ne tergiverse pas.

Il explique que deux arrêts le concernent directement, soit l'arrêt du train à Sherbrooke et à Lac-Mégantic. Or, selon M. Gérin, si des milliers de voyageurs utilisent cette liaison durant l'année, pratiquement personne ne descend ou ne monte à Sherbrooke et à Lac-Mégantic.

«Il y a beaucoup de raisons. Il y a l'horaire du train. Mais même si le train passait à 8 h le matin, ça ne marcherait pas non plus. Les gens du comté ne prennent pas le train... En 1984, quand j'ai pris position en faveur du rétablissement de la liaison, je n'en ai pas fait un engagement électoral. Je me rangeais derrière les gens de Sherbrooke. Je voulais surtout qu'on fasse la preuve que le train sert. Or, il ne sert pas... Je comprends que Transport 2000 est intéressé à conserver le train mais il ne dit pas comment le déficit doit être payé», de déclarer M. Gérin.

Il indique que l'hebdomadaire L'Écho de Frontenac a fait une campagne en avril. On avait même demandé aux lecteurs de faire parvenir les objections au député.

«Je n'ai reçu qu'une seule lettre. L'Écho tire à 7 000 exemplaires. Environ 20 000 personnes auraient pu m'écrire... Dans ce dossier, il faut savoir que chaque passager du train paie un ta-



Le député François Gérin

rif subventionné pour 92 \$... Moi, je pense qu'il serait préférable de mettre cet argent sur les routes ou pour les autres modes de transport», de dire le député.

Il reproche enfin à Transport 2000 de lui avoir écrit et d'avoir rendu cette lettre publique sans jamais avoir discuté du sujet avec lui.

«Ils n'ont jamais communiqué avec moi. Ils n'ont jamais rien fait pour m'approcher... Ils ont dépassés...», de lancer M. Gérin.

Hier, il était impossible de connaître la position du représentant de Sherbrooke. Le député et ministre Jean Charest est au Maroc jusqu'au 24 juillet, pour les Jeux de la francophonie.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

La disparition éventuelle de Via Rail vous attriste-t-elle?



Réal Guillemette Karine Jacques Monique Jacques

Réal Guillemette, de St-Etienne-des-Grès: «Pas vraiment, je prends ma voiture, c'est plus commode. De toute façon, je demeure entre Trois-Rivières et Shawinigan et nous ne sommes plus desservis par un service voyageur depuis quelques années.»

Karine Jacques, de Sherbrooke: «Non, je n'ai jamais pris le train de ma vie. Nous voyageons habituellement à Montréal et à Québec et nous prenons la voiture.»

Monique Jacques, de Sherbrooke: «Ca ne m'affecte pas du tout. Je n'ai jamais utilisé le train. J'utilise ma voiture même pour les longues distances, c'est plus rapide.»

Jacqueline Gagnon, de Sherbrooke: «Non, ça ne me dérange pas pour moi, mais pour ceux qui l'utilisent. Moi, j'utilise la voiture.»

Fernand Chouinard, de Fleurimont: «C'est de valeur pour les travailleurs. Cette fermeture signifie du chômage. C'est difficile à dire quand on ne fait pas partie de la compagnie, mais la solution au service voyageur serait peut-être des trains ultra-rapides entre Sherbrooke, Montréal et Québec.»

Jacques Robitaille, de Magog: «Ca ne me dérange pas. Je n'ai jamais recours au train. Ca m'attriste pour ceux qui l'utilisent, mais pour ma part, je n'ai pas pris un train depuis 40 ans.»



Jacqueline Gagnon Fernand Chouinard Jacques Robitaille

REDIGEE EN COLLABORATION

Serge Audet a bien peur que le maître de cérémonie **Jean-Guy Piché** déclenche une révolution vendredi lors de la fête du bicentenaire de la révolution française organisée à Sherbrooke par l'Association Québécoise France...

— O —

On a finalement découvert pourquoi **Jean Biron** a refusé l'invitation à venir arbitrer lors du tournoi de balle donnée de La Tribune. Il célébrait tout simplement son 35^e anniversaire de mariage. Une bonne raison pour justifier son absence...

— O —

L'Association québécoise des techniques de l'eau maintient sa recommandation pour aujourd'hui: pas d'arrosage dans toutes les municipalités de la région, et à Deauville, utilisation parcimonieuse de l'eau potable en raison de problèmes au réseau d'aqueduc...

— O —

Benoit Nadon et **Robert Dubé** espèrent mener une assez bonne vie pour que la température soit à son meilleur à compter d'aujourd'hui alors que s'ouvre la Fête du lac des Nations...

Toujours au sujet de la Fête du lac, **Michel Legault** a fait la promesse d'assister sans faute à toutes les activités mises à l'horaire jusqu'à dimanche pour rééditer son «exploit» de l'an dernier...

— O —

André Patry s'est improvisé «meneur de claques» lors d'un récent match de soccer de sa fille **Généviève**. Il a fortement impressionné les autres supporters de l'équipe...

POUR VOS BESOINS EN LOCATION à long terme Consultez Luigi Dion, dir.

DELUXE
 LOCATION D'AUTO INC.
 1567 OUEST, RUE KING
 SHERBROOKE
 569-9351

La Quotidienne
 029-7206

Les normes de sécurité non respectées dans la plupart des bains publics

par Gilles FISETTE
SHERBROOKE — De plus en plus d'administrateurs de plages et de piscines publiques de la région respectent les normes de sécurité. Mais ils sont encore loin de former une forte majorité.

Tel est le constat que l'on peut dresser à la lecture des données compilées à ce sujet par la direction régionale du ministère du Travail à qui revient la responsabilité de voir à l'application et au respect de la Loi sur la sécurité dans les édifices publics.

En 1987, en Estrie, les baigneurs avaient six chances (?) sur dix de se retrouver dans un endroit présentant des lacunes en sécurité. Sur les 54 plages et piscines visitées, seulement vingt dossiers étaient rapidement classés comme respectueux de la loi et des règlements. Les 34 autres contraignaient à la loi.

L'an dernier, en 1988, rapporte M. Roger Gagnon, du bureau régional du ministère du Travail, 63 bains publics ont été inspectés, soit 37 plages et 26 piscines publiques.

De ce nombre, 31 bains publics ou 49 pour cent ont été jugés non conformes. Pratiquement un bain public sur deux.

Ces 19 plages et 12 piscines excluent les endroits où il y avait des failles qui ont pu être corrigées rapidement. Ce sont les endroits où l'obstination des propriétaires ou leur incapacité à respecter la loi a obligé le ministère à entreprendre des poursuites.

Par ailleurs, ajoute M. Gagnon, douze des 37 plages publiques ont adhéré au Programme d'engagement des propriétaires à l'égard de la sécurité des baigneurs. Le respect des normes et l'engagement à maintenir ces normes durant l'année permettent aux propriétaires d'une plage de publier l'information, directement sur les lieux. Une telle pancarte est de nature à renseigner les utilisateurs. Et à les rassurer.

Le programme a été reconduit, cet été. Pour l'instant, peu de propriétaires y ont adhéré de nouveau.

Amélioration

La situation générale s'améliore donc. En Estrie comme ailleurs

au Québec où la tendance est sensiblement la même.

De même, indique la responsable à la coordination administrative pour l'est du Québec, Mme Lise Genest, le ministère accroît sa portée.

Cette année, les inspecteurs de la région estrienne devraient pouvoir visiter au moins 90 bains publics. Les inspecteurs de toutes les directions régionales au Québec, eux, devraient faire le tour de quelque 2300 bains publics.

Par bains publics, le ministère englobe les plages publiques ainsi que les piscines et pataugoires situées à l'intérieur d'un édifice public ou de ses dépendances. Ces bains publics doivent être accessibles au public ou à une partie du public. On y retrouve donc les piscines de motel, d'hôtel et celles situées dans les édifices à logements de plus de trois étages ou de plus de neuf logements.

Au vendredi 7 juillet, 83 dossiers étaient déjà ouverts en région.

Pour l'instant, poursuit Mme Genest, il est impossible de déterminer combien d'entre eux ne respectent pas la loi. Il y a en a. Et plusieurs, dit-elle. Les statistiques ne seront toutefois pas connues avant plusieurs jours.

La plupart, poursuit-elle, ne respectent pas les normes en ce qui concerne la surveillance. Ou il y a absence totale de surveillance. Ou les surveillants sont en nombre insuffisant. Ou, encore, ces surveillants ne sont pas qualifiés.

Des dents...

Depuis le 5 juin, le ministère dispose d'arguments plus convaincants.

La Loi 118 modifiant la Loi sur la sécurité dans les édifices publics prévoit des amendes plus sévères contre les contrevenants. Auparavant, l'amende maximum était de 60 \$ par infraction. Désormais, l'amende minimum, par infraction, est de 250 \$ pour une personne physique et 575 \$ pour une personne morale (une société ou municipalité, par exemple).

Par ailleurs, si le propriétaire des lieux, par ses omissions ou par ses actions, a mis en danger la sécurité des baigneurs, l'amende minimum est triplée.

«Nous espérons des résultats

concrets dès cet été», note Mme Genest.

Elle admet toutefois que le respect continu de la loi ne sera assuré que par une surveillance soutenue, laquelle suppose un nombre d'inspecteurs dépassant les effectifs du ministère.

L'attention du ministère du Travail se porte surtout sur les normes de construction, sur la surveillance en place, sur l'affichage et les équipements des bains publics. Dès qu'une pataugoire à plus de 150 mm de profondeur et dès qu'une piscine à plus de 600 mm de profondeur, une surveillance qualifiée est obligatoire.



Les normes de sécurité prévues par la loi sont respectées dans un plus grand nombre de bains publics, mais ceux-ci ne forment pas encore une forte majorité.

La 8e Fête du lac des Nations débute ce soir à Sherbrooke

C'est le branle-bas au parc

par Linda GIGUERE
SHERBROOKE — Test de son, test d'éclairage, répétition générale. Au parc Jacques-Cartier de Sherbrooke, c'est le branle-bas d'usage. La huitième édition de la Fête du lac des Nations s'amorce ce soir.

«Les préparatifs vont bon train. Tout le monde est super-actif, a lancé, hier après-midi, le président de la fête, en visite sur le terrain, Benoît Nadon. Tout ce qu'on souhaite, c'est qu'on ait une belle température.»

Près du lac des Nations, casques jaunes et casques blancs escaladent des échafaudages. À l'abri d'un arbre, la troupe de danse Sursaut répète la chorégraphie qu'elle présentera samedi. Loin des danseurs, des techniciens préparent la Grande scène. «Un nouveau concept», a précisé M. Nadon. La scène, qui accueillera ce soir l'Orchestre symphonique de Sherbrooke, semble, effectivement, originale. Un plafond rigide a remplacé la toile des années précédentes.

«C'est une remorque qui se déplace, a expliqué le directeur technique, Pierre Colbert. Les murs

se rabattent, le devant se ferme. En cas de pluie, on peut donc travailler à l'intérieur.» «Le mauvais temps va passer à côté!», a aussitôt protesté Benoît Nadon, biturquant du côté du quartier des artisans.

Surprise, ce coin de parc a, cette année, changé de visage. On a repeint les devantures des cabanons sans léser sur des couleurs aguichantes. «On a voulu en faire un vrai village», a expliqué M. Nadon. L'illusion est réussie. Un barbier, une boulangerie, une mairie, un magasin général...

Des poubelles partout

Partout, des poubelles, qu'une «patrouille d'environnement» se chargera de ramasser. L'environnement étant le thème de la fête de cette année, M. Nadon souhaite sensibiliser les visiteurs. «Des jeunes vont encourager les gens à jeter leurs restes dans les poubelles, a-t-il annoncé. On veut développer une attitude de respect de l'environnement. On a un site merveilleux; il faut qu'on en prenne soin.»

Selon le président de l'événement, tout cela n'est qu'une question de civisme. Même chose pour l'alcool. «Tout le monde peut boi-

re sur le site mais on les invite à boire de façon décente», a-t-il mentionné.

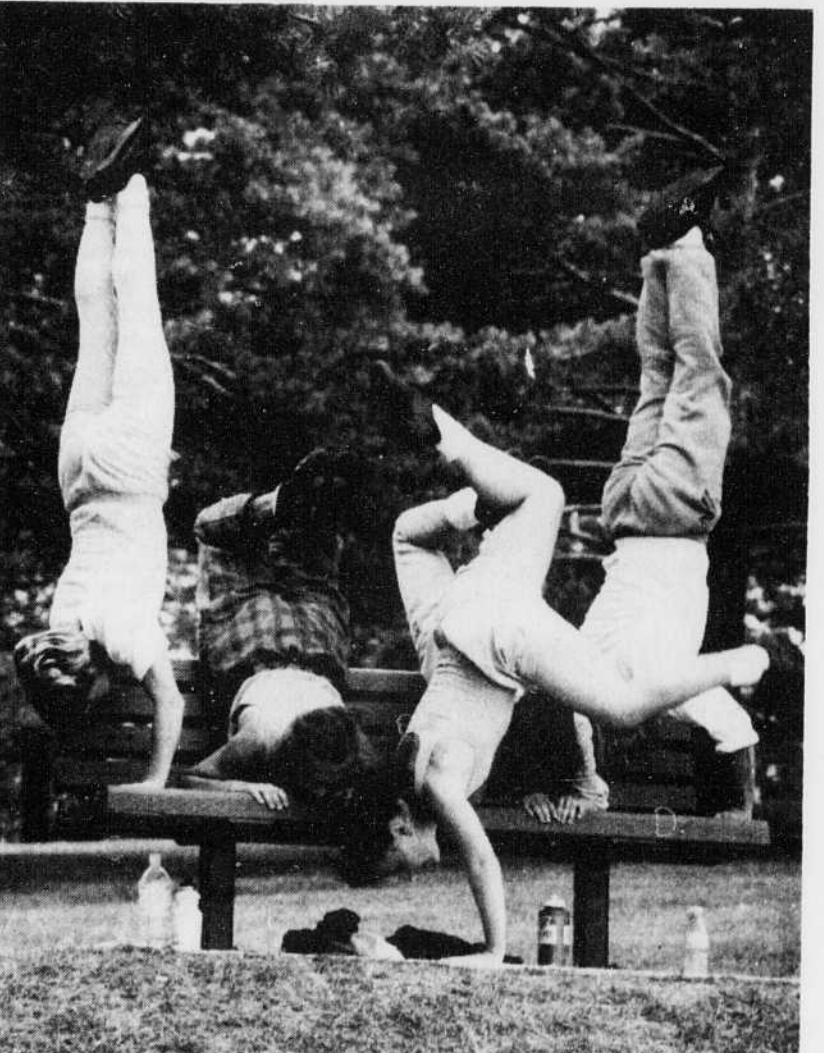
A cet effet, un service d'une vingtaine d'agents assurera la sécurité des lieux en permanence. L'entreprise privée Select, de Sherbrooke, déploiera une troupe d'une douzaine de personnes que chapeauteront 10 policiers municipaux.

Les organisateurs espèrent que l'événement attirera au moins 120 000 personnes, soit autant que l'année dernière. «C'est une fête pour toute la famille, a rappelé Benoît Nadon. On va présenter une qualité de spectacles que, peut-être, bien des gens ne pour-

raient pas voir s'ils devaient payer.»

Pour le président de la fête, l'affluence ne dépendra que d'un seul facteur, pourtant déterminant: la température. «D'après les échos que j'ai eus, Mère Nature va être de notre bord, a-t-il assuré. Une fête comme la nôtre, c'est un défi permanent. Il faut être positif.»

Benoît Nadon devra mettre à l'épreuve son optimisme. Hier soir, Environnement Canada prévoyait un mercredi plutôt moche, un jeudi ensoleillé, mais frais, et des averses pour vendredi et samedi. Les prévisions pour dimanche, jour de clôture des activités, n'étaient pas encore disponibles.



Les danseurs de la troupe de danse Sursaut répètent la chorégraphie qu'ils présenteront samedi et dimanche.

La reconstruction du pont Aylmer

Les curieux au rendez-vous

François GOUGEON
SHERBROOKE — Le chantier du pont Aylmer n'attire pas que les ouvriers de la construction. A chaque jour, de tôt matin jusqu'à tard le soir, les curieux sont au rendez-vous. Beau temps mauvais temps, ils sont là à flâner aux abords du pont, plus nombreux sur la rive ouest, où se déroulent en même temps des travaux d'assainissement des eaux. Les curieux font partie intégrante du décor depuis le début de l'opération.

Histoire de savoir ce qui les pousse à se planter là, parfois de longs moments à endurer les bruits ahurissants de la machinerie, La Tribune en a rencontré quelques-uns au hasard. Tous des gens pour qui la curiosité tient de l'instinct naturel; cette impulsion qu'à peu près tout être humain normalement constitué porte au plus profond de lui-même depuis son enfance.

Des habitués

Parmi les quelques douzaines de badauds qui se succèdent à chaque jour que le Bon Dieu amène, l'histoire reliée à la reconstruction du pont Aylmer retiendra sûrement les noms de Roland Roy et de son ami Adrien Boisvert.

Eux, ce sont de vrais habitués de la place. Il y passent facilement l'équivalent de cinq à six heures par jour, entrecoupant leurs visites d'une petite pause à la brasserie.

«On est ici quasiment aussi longtemps que les gars qui ont des casques blancs et jaunes sur la tête. Mais on prend notre petite pause syndicale nous aussi», lance dans un grand éclat de rire M. Boisvert qui, à 72 ans, en a vu d'autres chantiers dans sa vie.

Il a même déjà travaillé dans le domaine, pour le groupe Desourdy, et s'y connaît en construction. «Un pont, ce n'est pas une petite affaire à reconstruire», dit-il, enchanté par ce qu'il voit.

À défaut du spectaculaire que tous essaient d'imaginer en s'arrêtant sur place (des fois que la grue basculerait dans le précipice ou que le vieux pont s'écroulerait sans crier gare), M. Boisvert se rabat sur les manœuvres que les ouvriers accomplissent, avec élégance et assurance. «Ils s'y connaissent les gars. Ils travaillent bien», expose, l'oeil assuré, le septuagénaire.

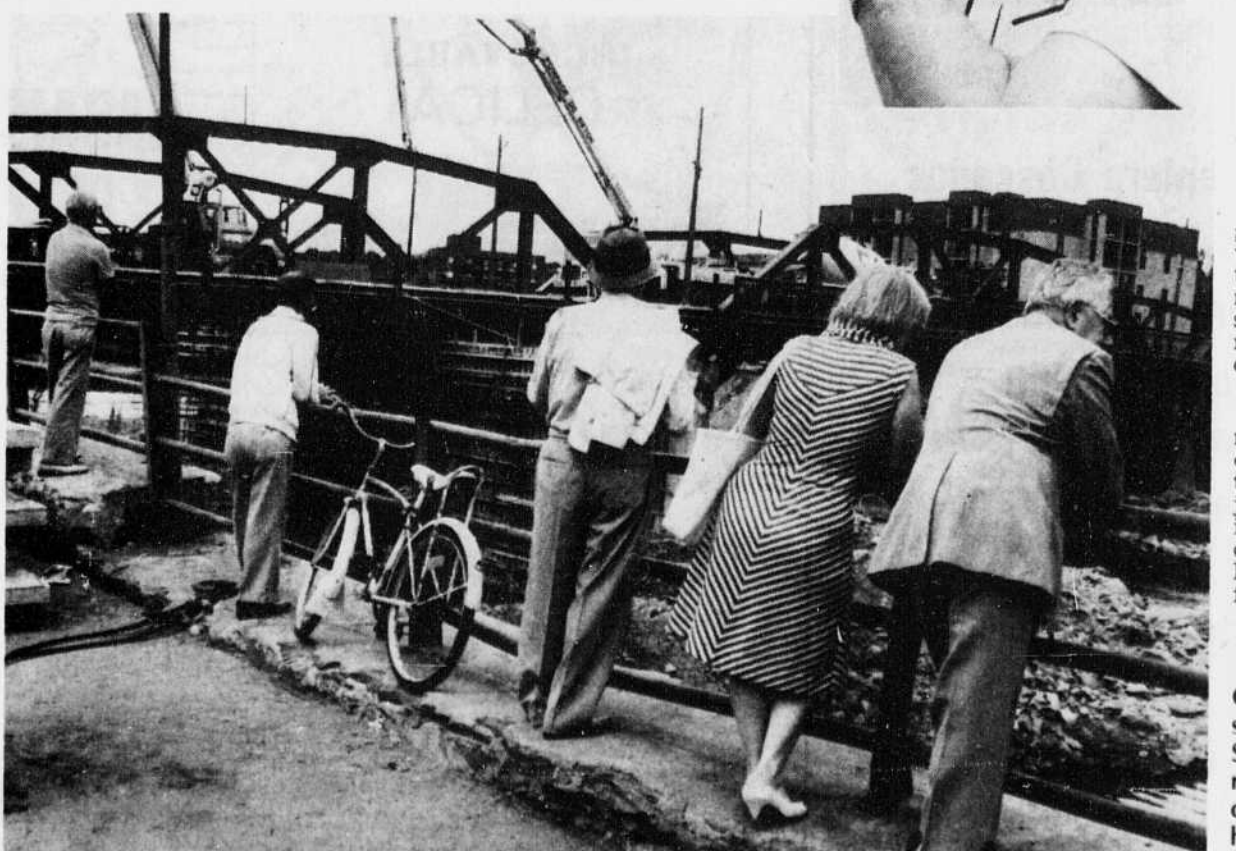
Roland Roy, qui a lui aussi une certaine expérience des chantiers de construction, pour avoir oeuvré comme gardien de sécurité lors de gros projets, est

d'accord pour dire qu'il s'agit d'un de ses passe-temps préférés. En restant ainsi figé sur place, cela lui permet de rencontrer du monde et de se rappeler son jeune temps.

Sherbrookoïse de toujours, il parle d'un de ses oncles qui, en 1937, a travaillé à la reconstruction du troisième pont Aylmer. En discutant sur tout et sur rien, il se remémore sa mère qui, depuis la rive est, traversait avec les moyens du bord pour ainsi rejoindre son époux, alors installé à l'intérieur du vieux marché public qu'est aujourd'hui le terminus d'autobus.

Plus d'animation

Plus discret qu'eux, mais tout



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

aussi jovial, Lorenzo Pinel, un citoyen de l'Est, vient lui aussi régulièrement jeter un coup d'oeil sur les travaux, après sa promenade dans le secteur King-Wellington. Tout cela l'émerveille mais il ne détesterait pas que le spectacle soit encore plus animé. «Un p'tit coup de dynamite pour faire tomber le pont changerait un peu. En tout cas, ça irait pas mal plus vite parce que les travaux ne semblent pas avancer très rapidement», glisse-t-il avec ironie.

Pierre Laliberté tranche avec les autres. Hier, il en était à sa première visite sur les lieux.

C'est exceptionnel pour lui de s'arrêter ainsi devant un chantier de construction et il a trouvé prétexte à le faire simplement pour meubler un temps mort dans sa journée. Il n'a pas été déçu par ce qu'il a constaté, au niveau des travaux d'assainissement, alors que des ouvriers s'affairaient au fond d'un trou d'environ 20 pieds de profondeur. «Ces gens-là, ils savent où ils s'en vont. Ils travaillent avec habileté. C'est intrigant de les voir aller», juge le Sherbrookoïse.

Un autre intime du site animé par les grosses opérations, Jean Paul Guay, y vient furtivement, plusieurs fois par jour en prenant sa marche de santé. Il s'installe pour environ 15 minutes.

«On voit l'avancement des travaux. Aujourd'hui, ce n'est pas comme autrefois; il y a moins de monde sur les chantiers et la machinerie permet d'aller pas mal vite», souligne-t-il.

Même un chauffeur de Voyageur, une fois son quart de travail complété et avant de rentrer à la maison, prend quelques minutes pour satisfaire sa curiosité. Daniel Gougeart, un Fleurimontois, répète la même scène quelques fois durant la semaine.

«C'est toujours impressionnant de voir des gens effectuer des grosses manœuvres. Je trouve qu'ils travaillent bien et je me demande parfois comment ils font pour y aller avec autant d'aisance. C'est vrai que c'est leur boulot mais quand même», fait-il valoir.

Chaque jour, de nombreux passants s'arrêtent sur les rives de la Saint-François pour suivre le déroulement des travaux de reconstruction du pont Aylmer. Cihaut, Roland Roy, un habitué.

BULLETINS DES ÉCOLIERS DU PRIMAIRE

Les bulletins des écoliers du primaire, incluant les quatre étapes, ont déjà été expédiés par la plupart des écoles primaires.

Le bulletin final, comprenant les résultats des épreuves communes pour chacun des écoliers du primaire, sera acheminé aux parents au cours du mois d'août.



LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Au palais de justice

• Accusé d'évasion, il plaide l'innocence

SHERBROOKE — Le juge Michel Côté, de la chambre pénale de la Cour du Québec, a ordonné hier la détention provisoire de Roby Fortin, âgé de 21 ans.

Ce dernier avait protesté de son innocence à des accusations d'évasion d'une garde légale, pendant une joute de balle en dehors de la prison, de vol de voiture et de vol d'essence le 20 juin, pendant qu'il se trouvait sous le coup de deux probations.

Le procureur Pierre Proulx s'est opposé à la remise en liberté du prévenu dans ces causes.

Me Michel Beauchemin a informé le tribunal que son client ne contestait pas sa détention parce qu'il purge présentement une peine.

On se rappellera qu'il avait été arrêté dans un village de la Saskatchewan d'où il a été transféré ici.

Par ailleurs, Ronald Roy, 25 ans, a aussi nié sa culpabilité relativement au vol d'essence.

Me Michèle Beaupré a obtenu que cette cause soit reportée au 17 et son client est resté écroué en attendant son enquête sur détention.

• Souvent à la belle étoile

Le juge Côté a commandé un rapport présentiel sur le sujet d'un teen-ager de 18 ans qui avait admis une effraction dans un garage, le vol de deux voitures ainsi que de deux plaques alpha numériques.

Il l'a toutefois autorisé entre temps à rester au Centre Notre-Dame-de-Liesse.

Me Michel Marchand a soumis une preuve à l'effet que son client souffre de carence affective et d'imaturité et aurait besoin d'un encadrement convenable.

Il a noté que l'accusé se trouvait en préventive depuis neuf

jours et a privilégié un éloignement du milieu carcéral en attendant que le tribunal statue sur son cas.

Le procureur Pierre Proulx a représenté que ce crime a été planifié et que l'accusé avait quitté, sans autorisation, un centre d'accueil.

Les représentations sur sentence ont été reportées au 7 septembre.

L'inculpé avait volé ces voitures avec un complice dans le but de les revendre parce qu'il est un itinérant qui habitait souvent à la belle étoile.

• Bris de carreaux chez le propriétaire

Un homme de 32 ans a bénéficié d'une probation de six mois pour avoir brisé deux carreaux chez son propriétaire qu'il devra indemniser.

Me Beauchemin a expliqué le geste de son client par la colère résultant du refus du concierge de

lui débarrasser la porte de son appartement parce qu'il était en caleçon, dans le couloir.

Le prévenu avait déjà écopé, en 1980, d'une peine de 42 mois de détention mais il n'avait pas eu maille à partir avec la justice depuis.

• Pour de l'huile de H

Le juge Côté a imposé une pénalité de 75 \$ à un individu qui avait admis la possession illégale de quelques gouttes d'huile de haschisch, le 23 mars.

Me Conrad Chapdelaine avait

représenté que ce stupéfiant avait été trouvé dans la capsule d'une bouteille.

L'inculpé avait un antécédent semblable remontant à 86 alors qu'il a encouru une amende de 300 \$.

• Tentative d'évasion avortée

Sylvain Reed, âgé de 21 ans, a été condamné à des peines totalisant 30 mois de détention, pour un vol qualifié dans une accommodation, un vol de voiture et une tentative d'évasion à la vieille prison commune, à Sherbrooke.

Il a reçu cette sentence du juge Michel Côté, de la chambre pénale de la Cour du Québec.

Me Michel Beauchemin avait soumis que la police a suspecté son client du vol à une accommodation de la rue Belvédère sud, le 22 mai, après avoir visionné le film du crime enregistré par une caméra et cela, malgré le fait qu'il portait un déguisement.

Reed a été impliqué par la suite

dans un vol de voiture, le 22 mai. Me Beauchemin avait rappelé que son client a échoué, le 12 juin, dans sa tentative de se sauver de la prison en escaladant un mur clôturé de barbelés.

Il a reconnu que Reed est hypothéqué d'un casier judiciaire mais a émis l'opinion qu'il pourrait savoir profiter d'une dernière chance du tribunal.

Le procureur Pierre Proulx avait souligné que la recommandation commune de 30 mois avait été prise en collégialité.

Reed a commis ces infractions alors qu'il se trouvait sous le coup de probations remontant au 5 juin 86 et au 23 septembre 87.

• Six mois pour tentative d'évasion

Par ailleurs, Pierre Ratté, 29 ans, a encouru une peine de six mois de détention pour la tentative d'évasion en compagnie de Reed.

Le juge Côté a expliqué qu'il tenait compte de la parité des sentences dans la détermination de cette condamnation.

• Qu'est ce que ce petit boulot?

Un individu de 20 ans, qui a raconté avoir perdu sa blonde, être pris avec un bail de 366 \$ par mois, être gêné avec son proprio à cause du retard de quelques mois de logement, a pu reprendre sa liberté provisoire sous conditions.

Il a expliqué qu'il ne retirait que 185 \$ par mois d'allocation sociale et devait avoir une «jobine» et même deux.

Le prévenu est soupçonné d'un vol d'auto, le 7 juillet, et d'ivresse au volant pendant qu'il se trouvait en liberté surveillée et sous le coup d'un engagement de garder la paix.

Le policier Gaétan Gosselin a témoigné qu'il était parti aux trousses de l'inculpé qui s'est sauvé à pied, dans le centre-ville, et n'a arrêté qu'après avoir entendu un coup de feu d'avertissement.

Me Peter Downey n'a pas caché que son client aurait dû prévenir le ministre des Affaires sociales de ses à-côtés mais a néanmoins réclamé un cautionnement.

Le juge Côté l'a remis en liberté

A la veille de leur congrès à Sherbrooke, les jeunes libéraux du Québec se prononcent

Élections dès cet automne

par André LAROCHE

SHERBROOKE — Par crainte de l'essoufflement de ses militants, l'aile jeunesse du Parti libéral du Québec (PLQ) espère que le premier ministre Robert Bourassa n'attendra pas au printemps 1990 pour déclencher le prochain scrutin provincial.

«Il serait alors difficile de maintenir la mobilisation de nos membres durant tout ce temps», de confier François Lebel, président du prochain congrès jeunesse du parti.

Dans l'expectative d'élections cet automne, la permanence des jeunes libéraux se lance dans un effort de mobilisation générale de ses effectifs, à la grandeur de la province.

Les têtes dirigeantes de cette

but du mois d'août, à l'occasion du septième congrès jeunesse annuel provincial, tenu à l'Université de Sherbrooke. «Ce congrès est organisé pour donner la chance à tous les membres de donner leur opinion», signale François Lebel.

Programme

Pendant deux jours, près de 1100 jeunes évalueront les quatre



François Lebel, président du congrès de la Commission jeunesse du Parti libéral du Québec.

base partisane effectueront une grande tournée provinciale, au cours du mois de juillet, pour soulever l'intérêt de leurs membres.

A cette fin, ils tiendront des colloques dans la plupart des comtés pour présenter les enjeux des prochaines élections et promouvoir la place des jeunes à l'intérieur du PLQ.

Cette aile compte présentement près de 12 000 militants de moins de 26 ans. La mobilisation devrait cependant permettre de recruter plus de 3000 jeunes additionnels, croit le président du congrès.

Cette opération de promotion connaîtra son dénouement au dé-

but du mois d'août, à l'occasion du septième congrès jeunesse annuel provincial, tenu à l'Université de Sherbrooke. «Ce congrès est organisé pour donner la chance à tous les membres de donner leur opinion», signale François Lebel.

«A l'aube de la campagne électorale, la Commission jeunesse doit s'assurer que ses principales préoccupations se retrouvent bien en évidence dans la plateforme électorale du PLQ», déclare de son côté Marie Gendron, présidente de la commission.

«Nous n'avons pas le poids démographique de la génération précédente», renchérit Lebel. «Puisque nous n'avons pas cette force, nous demanderons aux

SEARS
studio de photographie

JUSQU'À SAMEDI SEULEMENT!
OFFRE EN VIGUEUR JUSQU'AU 15 JUILLET 1989

14⁹⁵

Ensemble de 14 photos 2-8x10, 2-5x7, 10 de format portefeuille* sur fonds traditionnels

BÉBÉ, TU N'AS JAMAIS EU SI FIÈRE ALLURE!

Chez Sears, nos photographes sont des professionnels expérimentés sous tous les points de vue. Ils s'assurent que votre bébé paraîsse sous son meilleur jour, afin d'obtenir des photos magnifiques! Également disponibles: photos de passeport instantanées en couleur.

Le prix comprend 25 de dépôt. Nous choisissons les poses: Fond blanc et fond noir, double exposition ainsi qu'autres effets spéciaux non disponibles dans l'ensemble standard. 25 de plus sur le prix de l'ensemble pour chaque sujet additionnel. Premier arrivé, premier servi. Les adultes et les familles sont les bienvenus. Possibilité de crédit. Dimensions approximatives. Studio de photographie dans tous les magasins Sears dans notre unité de ventes par catalogue de Saint-Hyacinthe, au Centre de Liquidation de Saint-Leonard.

(cadre non compris)

SEARS
Vous en avez pour votre argent... et plus!

FRAISES

Le Jardin Fruitier Enr.

864-6297 pour message enregistré
864-7147

- OUVERT de 7h00 à 20h00.

situé à 5 milles de l'Université de Sherbrooke, sur le chemin Ste-Catherine

Syndicat des producteurs et productrices de fraises et framboises du Québec.

Gouvernement du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation. 51778x

L'AUTO FOLIES
JUSQU'À

\$2500 D'ÉCONOMIE

RABAIS DE 2500\$ ARISTOCRATE CRESSIDA

RABAIS DE 2500\$ INÉGALABLE SUPRA

RABAIS DE 1000\$ INCOMPARABLE CAMRY

RABAIS DE 1000\$ INCROYABLE CÉLICA

Toujours plus près de vous!

RELAIS TOYOTA

2059, RUE KING OUEST SHERBROOKE 563-6622

PEA

La Fête du Lac des Nations

remercié

LES AMIS ET AMIES DE LA FÊTE

Les Constructions Robert D. Côté inc., promoteur des condos Dynastie

Groupe-Conseil ADS

Le Groupe Teknika

Les Industries Combustion (C.E.)

Le Kola Blanca Laboratoires

d'environnement S.M.

L.N.R., ingénieurs

Papiers Cascades

Les Produits de ciment Sherbrooke Ltée

Raymond, Chabot, Martin, Paré

Samson Bélaire

SBCS

Experts-Conseils inc.

Sisca informatique inc.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Courrier de deuxième classe: Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00.

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

29056

SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

Congédiement à la Caisse à Lac-Mégantic: le juge réfléchit

par Jacques LEMOINE
SHERBROOKE — Le juge Georges Savoie de la Cour supérieure du Québec a pris en délibéré jusqu'à demain une requête de la Caisse populaire Notre-Dame-de-Fatima, à Lac-Mégantic, qui tente d'obtenir un sursis à l'exécution d'une sentence arbitrale annulant le congédiement de M. Richard Théberge.

entendre sa plainte.
 L'arbitre a annulé le 26 mai le congédiement de M. Théberge et ordonné sa réintégration dans un délai de 30 jours avec indemnisation.

Le 16 juin, la Caisse populaire Notre-Dame-de-Fatima a adopté une nouvelle résolution pour le congédier à nouveau.

La Caisse a déposé une requête en évocation de la sentence arbitrale qui a été déposée en Cour supérieure.

M. Théberge a obtenu l'émission d'une ordonnance spéciale afin que les représentants de la Caisse comparaissent le 1er août à une accusation d'outrage au tribunal.

Dans sa dernière requête, la Caisse populaire a soumis que la réintégration de M. Théberge a été ordonnée sans qu'elle n'ait pu

établir la preuve qu'elle a une cause juste et suffisante.

Selon elle, il y a un risque réel

de conflit entre le dénouement des procédures en évocation et la poursuite des procédures en exécution de la sentence arbitrale.

La Caisse populaire a demandé un délai jusqu'au 12 septembre alors que son autre requête en évocation de la décision de l'arbitre doit être entendue.

Me Pierre-G. Geoffroy a contesté la demande de sursis en invoquant que c'est la Caisse elle-même qui s'était placée dans cette situation.

On se rappellera que M. Théberge, qui était à l'emploi de la Caisse depuis plus de 22 ans, a été congédié le 16 septembre 88.

La Commission des normes du travail a désigné un arbitre pour

En bref

Libéraux de Richmond

La section jeunesse de l'Association libérale du comté de Richmond organise une journée d'activités pour les jeunes, le samedi 22 juillet, à compter de 13 h, à l'ancien terrain de l'O.T.J. de Danville. Tous les jeunes de 15 à 25 ans, membres ou non du parti, sont invités à participer aux divers jeux en plein air, qui seront suivis d'un méchoui, d'un feu de camp et d'une soirée dansante. M. Yvon Vallières, député de Richmond, viendra saluer les participants lors de cette journée.

Tire de chevaux

Le Club Loisirs de St-Isidore organise une grande tire de chevaux opposant le Québec aux États-Unis, le dimanche 23 juillet, à 14 h, au terrain de balle des Loisirs de St-Isidore. Richard Wallingford, des États-Unis, Roger Rodrigue, champion de La Guadeloupe, et Clermont Veilleux seront de la compétition, où plus de 1250 \$ seront offerts aux vainqueurs. Informations: Jacques Labranche, 658-3548.

LE CACHE POT

NOUVEAUTÉS:
 Enfin du choix dans la literie à Sherbrooke

- Couettes
- Housses pour couettes
- Draps
- Taies
- Traversins
- Coussins
- Jupettes

Grand choix de motifs et de couleurs, dans toutes les grandeurs.

La place du cadeau

LE CACHE POT

Informations: 564-2965



3025, rue King ouest, Sherbrooke

TOYOTA MAGOG PAIERA VOTRE ASSURANCE AUTOMOBILE POUR 1 AN

Que vous ayez de 18 à 98 ans C'EST COMPRIS!

CRESSIDA

CELICA

MR2

SUPRA

CAMRY

TOYOTA MAGOG INC.

2224, Route 112, Magog (Québec), J1X 3W3, (819) 843-9883

Voitures
 achetées et livrées entre le 10 juillet et le 10 août 1989.

VENEZ

GRATIS
 Sacs pour congélation.
 Demandez les vôtres

CUEILLIR

Quelques producteurs offrent des contenants, nous vous suggérons tout de même d'apporter les vôtres.

FRAISIÈRE ARMAND CÔTÉ
 8225, ROUTE 147
 COMPTON
 835-9136

LA FRAISERAIE TURGEON
 344, DE L'ÉGLISE
 ST-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON
 845-2820

FERME WERA ENR.
 3900, ROUTE 143
 LENNOXVILLE
 562-5938
 562-4515

CHLT 96.3 RADIO LA SUPERSTATION
 ÉCOUTEZ tous les matins à 8h05 et ne manquez pas notre chronique «L'ÉTAT DES CHAMPS»

FRAISIÈRE MAURICE JOUIS
 ROUTE 147
 COMPTON
 835-5333

FRAISEBEC
 335, CH. DE L'ÉGLISE
 ST-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON
 845-7962

FRAISIÈRE ST-FRANÇOIS
 328, DE L'ÉGLISE
 ST-FRANÇOIS-XAVIER DE BROMPTON
 845-3839

VOS FRAISES

RAYNALD BRETON
 57, RUE PRINCIPALE
 ST-GÉRARD
 877-2785

FERNAND PATRY
 450, CHEMIN DION
 COMPTON
 835-5775

LE VALLON DU JARDINIER INC.
 RUE ANGUS SUD
 EAST ANGUS
 832-3737

Profitez-en et venez passer quelques heures à la campagne. Faites le plein d'air pur... et de fraises.

LE JARDIN FRUITIER
 CHEMIN STE-CATHERINE
 ROCK FOREST
 864-8297
 864-7147

AU FENIL D'OR
 CHEMIN DE LA RIVIÈRE
 ASCOT CORNER
 567-7118

BERNARD GIRARD
 1096, ROUTE 243
 VALCOURT
 532-2968

La production des fruits est due en grande partie au travail de «Mère Nature», il est donc préférable d'appeler avant de vous rendre cueillir vos fraises.

Une invitation du
 Syndicat des producteurs et productrices de fraises et de framboises du Québec.
en collaboration avec le
 Gouvernement du Québec, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

CHLT 96.3 RADIO LA SUPERSTATION

la tribune

Chacun des producteurs s'efforce de rendre votre séjour dans ses champs le plus agréable possible.

Woolco solde d'entrepôt se poursuit...



GIGANTES VENTE TROTTO

La Vente Trotto Woolco débute aujourd'hui. Venez économiser.

Rabais jusqu'à

50%

sur une vaste sélection de marchandises.

Magasinez tôt pour le meilleur choix.

RABAIS JUSQU'À 50% SUR VÊTEMENTS POUR L'ÉTÉ

VÊTEMENTS POUR DAMES
PANTALONS
JUPES
BLOUSES
TRICOTS
COORDONNÉS
ROBES
T-SHIRTS

VÊTEMENTS POUR FILLES, 7 À 16
BLOUSES
CHEMISIERS
PANTALONS
TRICOTS
COORDONNÉS
ROBES
T-SHIRTS

VÊTEMENTS POUR FILLETES, 4 À 6X
BLOUSES
CHEMISIERS
PANTALONS
TRICOTS
COORDONNÉS
ROBES
T-SHIRTS

VÊTEMENTS POUR GARÇONNETS, 4 À 6X
CHEMISES
TRICOTS
PANTALONS
COORDONNÉS
T-SHIRTS

RABAIS JUSQU'À 35%



Rabais de \$10
Bottes de travail 6 po. pour hommes. Bout et semelle en acier, empeigne en cuir, languette pleine longueur. 7 à 11. P. cour.: 54.97

44.88 la paire

COCHISE



Bullit

Rabais de \$7!
Chaussures sport avec empeigne en nylon-sumalon, entrée matelassée et première. P. cour.: 19.97.

12.88 la paire

Rabais de \$4!
Chaussures sport en toile pour enfants. Première cousinée. P. cour.: 15.97.

11.88 la paire

Rabais de \$4!
Chaussures Chints pour dames. Entrée matelassée et première cousinée. Blanc. 6 à 9. P. cour.: 14.97

10.88 la paire

GIGANTESQUE LIQUIDATION SUR UNE SÉLECTION DE MEUBLES PRÊTS À ASSEMBLER

RABAIS JUSQU'À

35%

PRIX À PARTIR DE **3900** jusqu'à **29900**

Nous avons carrément réduit les prix sur une vaste sélection de meubles prêts à assembler!

Vous pouvez le faire vous-même et économiser!

RABAIS JUSQU'À 40%



Socquettes pour dames
Blanc avec garniture.
P. cour.: 1.49

3 pour 2.88

Socquettes sport pour dames
Tons variés.
P. cour.: 2.49

2 pour 2.88

50% DE RABAIS



Chaussettes 'Doc Riley' pour hommes
Jambe à bords-côtes, talon uni. En 99% coton et 1% spandex. P. cour.: 3.99.

1.99 la paire

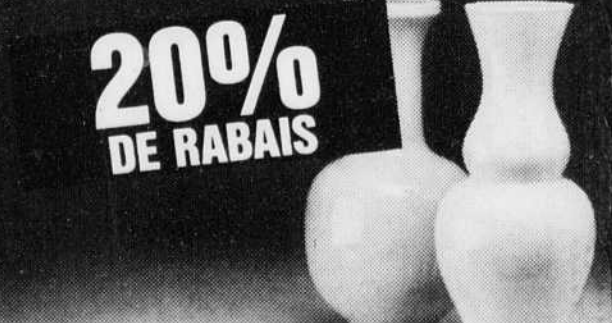
50% DE RABAIS



Vaste sélection de fleurs faites à la main
Ajoutez une touche de couleur dans la maison. P. cour.: 5.99.

2.99 chac.

20% DE RABAIS



Vase 15 po., 2 modèles très colorés: Bleu, rose, pêche, écume de mer. P. cour.: 25.45

19.99 chac.

ACHAT SPÉCIAL



Bas-culottes, paq. de 2.
Panneau de maintien, p. cour.: 3.69.
Diaphanes non renforcés, p. cour.: 3.49.

\$3 le paq.

ACHAT SPÉCIAL



Bagues en vogue.
Choisissez parmi une vaste sélection de bagues, chacune vendue avec boîte-cadeau.

\$6 chac.

15% DE RABAIS



Jolies bouteilles pour bébés.
Personnages comiques.
P. cour.: 3.49.

2.93 chac.

35% DE RABAIS



Barboteuse pour tout-petits, en interlock 100% coton. Tons unis ou avec imprimés. 3 à 24 mois.
P. cour.: 4.99.

\$3 chac.



LES TERRASSES
Rock Forest

4857, boul. Bourque
Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30.
JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h.
GARAGE OUVERTURE: LUNDI, MARDI et MERCREDI: 8h à 17h30. JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h. SAMEDI: 8h à 17h.
GARAGE: Pour rendez-vous, TEL 564 7443

Woolco
ESQUE
TE
NOIR
 rottoir
 aujourd'hui!
 omiser
0%
 élection de
 dise.
 t pour un
 choix.



LIQUIDATION DE PNEUS, JUSQU'À
40% DE RABAIS
PNEUS RADIAUX CEINTURÉS D'ACIER.
 VENEZ PROFITER DES SOLDES DÈS MAINTENANT!
 AUCUNE GARANTIE-RÉCLAME.

40% DE RABAIS
 Pneus radiaux Performance 761 ceinturés d'acier
 Cote H, vitesse maximum 210 km/h. Venez dès maintenant. Aucune garantie-réclame. Exemple: 205/70R14, p. cour.: 112.88
\$67 chac.

Le Prix Comprend

- Vérification de la valve
- Installation
- Rotation
- Dommages routiers
- Fabrication et matériaux
- Pneus cotés 65 000 km

DES SUPER BAS PRIX!
 Pneus radiaux Michelin XH
 Pneus de haute qualité. Venez tôt, ils sont populaires. Exemple: P175/80R13
\$83 chac.



ACHAT SPECIAL

Chemises sport pour hommes
 Choisissez parmi une vaste sélection de chemises à manches courtes ou en tricot pour vos déplacements cet été! Polos en jersey ou tricot piqué, chemises sport à carreaux, unies ou à rayures.
\$6 chac.

RABAIS JUSQU'À 25%



Rabais de \$98
 Élément mural 3 pièces. Comprend: bibliothèque, élément à 2 portes, élément avec bar et 2 portes vitrées. Fini chêne moyen. À assembler. P. cour.: \$397.
\$299 l'ens.

Rabais de \$50
 Meuble pour téléviseur. Fini chêne avec surface protectrice. Pour les téléviseurs 19 à 26 po. P. cour.: \$189.
\$139 chac.

Rabais de \$20
 Élément de coin 3 tablettes. Bordure en laiton. P. cour.: \$5.95.
3995

GUSDORF

SUPER ÉCONOMIES



Tondeuse électrique avec sac arrière
 Pour un travail rapide et bien fait! Comprend: moteur 9 A, carter une pièce, roues avant 7 po. et roues arrière 8 po.
\$200 chac.

NOMA

100% DE RABAIS



Survêtements pour bambins et bambines.
 En coton et polyester. Choix de tons unis et d'imprimés par sérigraphie devant. P. cour.: 7.99.
\$7 chac.

100% DE RABAIS



(Sur commande seulement)
Chaise haute.
 Modèle à assembler, une économie! Blanc. Couche protectrice non toxique. P. cour.: \$99.
\$89 chac.

RABAIS DE \$11



Jeu Scrabble.
 P. cour.: 15.99
498 chac.

25% DE RABAIS

POUR DU PLAISIR DANS L'EAU!
 L'été sans eau ne serait pas l'été. Pour amuser vos enfants, nous vous offrons des jouets gonflables tels que anneaux, ballons, matelas pneumatiques et plus encore

20% DE RABAIS



Berceuse pour enfants.
 Cadre robuste en métal et siège matelassé en vinyle. P. cour.: 34.95
\$27 chac.

ACHAT SPÉCIAL



Véhicules caméléons.
 Ils changent de couleur à l'eau chaude ou froide!
\$1 chac.

RABAIS DE \$10



Jolie poupée-chiffon avec robe et bavoir.
 Elle deviendra la meilleure amie de votre enfant. P. cour.: 15.99
549 chac.

100% DE RABAIS



Produit réfrigérant 'Cold Shot'.
 Pour le climatiseur d'automobile, de maison et les congélateurs. P. cour.: 3.99
359 chac.

Woolco Des bas prix...et tellement plus à découvrir!

UTILISEZ NOTRE PROGRAMME DE MARCHANDISE RÉSERVÉE

Avis de motion excluant l'exploitation d'un restaurant dans une zone à Magog

par Annie-Andrée ÉMOND
MAGOG — Entre 35 et 40 personnes étaient présentes lundi à l'assemblée spéciale de consultation tenue par le conseil municipal de Magog, concernant la modification du zonage des rues St-Patrice Ouest et Merry Nord, pour permettre l'exploitation d'un restaurant.

Un avis de motion a cependant été présenté par le conseiller Jacques Juby à l'effet que le projet de règlement soit déposé en excluant la clause permettant les opérations d'un commerce de restauration.

On se souviendra qu'il y a environ deux mois une première réunion de consultation avait eu lieu, à laquelle autant de citoyens participèrent. A ce moment le changement de zonage touchait une plus grande partie du territoire, actuellement résidentiel. Les modifications s'échelonnaient sur les rues Des Pins et Abbott alors que le nouveau projet restreint la zone modifiée aux terrains faisant front à la rue St-Patrice Ouest.

Des citoyens du secteur touché et du secteur contigu, soit de la rue Des Pins, se sont encore vivement opposés au projet de changement de zonage, afin de préserver l'authenticité de leur quartier. Plusieurs d'entre eux sont déjà insatisfaits des problèmes de circulation dans les rues résidentielles et ne désirent aucunement connaître une augmentation de celle-ci à cause de l'achalandage d'un commerce de restauration.

Modifications

Le projet de règlement présenté lundi est pourtant bien différent de l'ébauche expliquée il y a deux mois. Tout d'abord après consultation, le comité d'urbanisme a conseillé la réduction de la zone à modifier. Il a également été décidé que le restaurant ne pourrait pas contenir plus de 60 sièges intérieurs, pas de bar, pas de terrasse et que l'aire de stationnement réglementaire devrait être contenue à même le terrain de l'établissement.

Malgré ces modifications, les citoyens ne veulent toujours pas du restaurant qui serait situé au coin des rues St-Patrice et Merry. On prétexte la pollution automobile par l'odeur, la trop grande circulation et le bruit nuisant à la quiétude du quartier résidentiel.

Référendum

Le maire de la ville de Magog, Paul-René Gilbert, a indiqué que le projet est maintenu et que son

administration poursuivrait les procédures normales, s'il le faut jusqu'au référendum. Pour l'instant l'avis de motion a été donné en excluant la clause permettant l'établissement d'un restaurant. Cette clause pourra toutefois être ajoutée par la suite.

Les autres dispositions de ce changement de zonage touchent les habitations à logements et de commerce. Ainsi, si le projet est

adopté, les maisons de pension n'auront que neuf chambres, alors que le nombre est actuellement illimité. Les édifices à logements auront de deux à quatre étages, les commerces de classe P, soit de services professionnels et personnels pourront occuper 100 % de l'édifice et finalement aucun bâtiment accessoire ne sera permis. Sur ces points, conseillers et citoyens semblent d'accord.

Magog divisée en six districts électoraux quasiment égaux

par Annie-Andrée ÉMOND
MAGOG — Afin de mieux répartir l'électorat magogois, l'administration municipale de Magog a adopté un nouveau règlement pour diviser la municipalité en six districts électoraux de densité presque égale de population.

Ainsi lors des prochaines élections municipales l'an prochain ou encore lors de référendums, les citoyens de Magog auront à se rendre voter dans six différents nouveaux districts.

Cette mesure prise par la municipalité diminuera les écarts du nombre d'électeurs dans chacune des six zones de vote. Ainsi, la plus grande différence de population âgée d'au moins 18 ans entre deux districts est de 308. Le quartier numéro 1 compte en effet 1858 électeurs comparativement au quartier 5 qui lui en compte 1550.

Les six quartiers actuels connaîtront de plus ou moins légères modifications de territoire, dépendamment de la densité de sa population. Le district électoral numéro 2 comprend 1630 voteurs, tandis que le 3 en compte 1775, le quatre en regroupe 1816 et finalement 1701 personnes auront à élire le prochain conseiller du quartier 6.

Les délimitations de ces nouveaux territoires de vote seront transmis à la population lors du prochain scrutin. Aucun des conseillers présents de l'administration municipale n'aura à changer de quartier. La majorité des conseillers rencontrés semblent en parfait accord avec le nouveau règlement adopté le 19 juin dernier qui ne les met en aucune façon en compétition directe avec leurs actuels confrères de travail.

«Ce sera plus équitable pour les candidats qui auront maintenant à se faire élire par un même nombre d'électeurs», évalue le conseiller Fernand Boisvert. «Je trouve cela très bien de mo-

difier les secteurs électoraux», estime le conseiller Laurent Girard qui ne sollicitera pas un nouveau mandat aux prochaines élections municipales prévues pour 1990.

Autre pas vers un nouvel hôtel de ville à Ascot

ASCOT (MM) — Une autre étape vient d'être franchie dans la progression du dossier «hôtel de ville» de la municipalité d'Ascot.

Les élus ont récemment confié à la firme d'architectes Cimaise le mandat de préparer l'esquisse et le dossier préliminaire de l'éventuel immeuble, lequel abritera aussi un centre communautaire.

A cette fin, le conseil municipal a libéré un montant de 9690 \$ pour réaliser cette étape.

D'après le projet faisant présentement l'objet d'études et d'analyses à l'administration municipale, le nouvel hôtel de ville devrait s'élever à l'angle du chemin Thibault et de la rue Belvédère, sur un vaste terrain qui possède la municipalité d'Ascot.

D'après les renseignements fournis par la directrice générale, Diane Pérusse-Groseau, les plans précis et les coûts inhérents à la construction de l'hôtel de ville devraient être présentés aux élus en septembre prochain.

D'ici là, le personnel oeuvrant pour le compte de la municipalité d'Ascot aura eu le temps de faire valoir ses attentes en regard des nouvelles dispositions à prévoir à l'intérieur de l'immeuble.

Si aucune embûche ne se dresse en cours de route, la construction pourrait débuter dès le printemps 1990. Il n'est pas impossible non plus que le coup d'envoi des travaux soit donné cette année, à l'automne.

LA QUALITÉ À PRIX INCOMPARABLES

TEINTURE PRÉSERVATIVE SEMI-TRANSPARENT

Teinture à bois extérieure à l'huile de lin contenant des produits hydrofuges.



20⁹⁵\$

TEINTURE POUR TERRASSE

Teinture à bois opaque pénétrante et résistante pour l'extérieur. Protège le bois soumis aux intempéries et à l'usure, sans peler, craqueler ou cloquer.



20⁹⁵\$

TEINTURE POUR BOIS TRAITÉ SOUS PRESSION

Teinture opaque hydrofuge spécialement formulée pour le bois traité sous pression. Donne un fini résistant et durable.



17⁴⁵\$

Il pénètre dans le bois en permanence! **CUPRINOL®**

Offre spéciale en vigueur pour un temps limité chez tous les détaillants participants.

CENTRE DE RÉNOVATION DE COATICOOK INC.
137, rue St-Jean-Baptiste
COATICOOK (819) 849-4811

GABRIEL COUTURE & FILS LTÉE
2, chemin St-Onge, R.R. 3
RICHMOND (819) 826-3777

GASTON CÔTÉ INC.
1000, rue Galt Est
SHERBROOKE (819) 564-8841

ADÉLARD LEHOUX & FILS LTÉE
1305, avenue Champlain
DISRAËLI (418) 449-2825

N60049



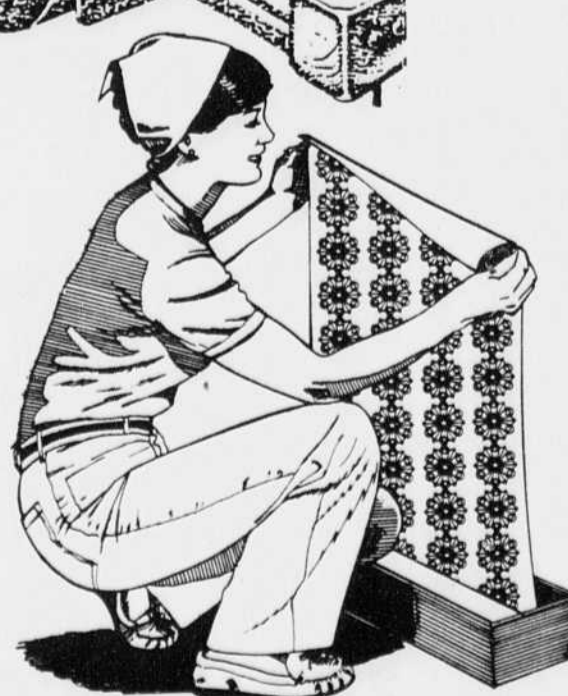
RABAIS DE 50% ET PLUS

SUR UNE SÉLECTION DE REVÊTEMENTS MURAUX

- ROULEAU EUROPÉEN
- COUVRE 55 pi.ca.
- LAVABLE ET FACILE À ENLEVER

PRIX COURANT JUSQU'À 28.98
SPÉC. \$9

PRIX COURANT JUSQU'À 19.98
SPÉC. \$5



REVÊTEMENT MURAL

Revêtement mural pré-encollé, lavable, facile à enlever.

Dessins et couleurs à la mode.

Prix courant	SPÉCIAL
13.99	10.99
17.99	13.99
19.99	14.99
23.99	17.99

PLEIN CAMION D'OCCASIONS

Offre de lancement de notre nouvelle collection de revêtements muraux.

ACHAT SPÉCIAL

Papier peint vinyle sculpté
1999 — 2399

Woolco

**LES TERRASSES
Rock Forest**

4857, boul. Bourque
Rock Forest

HEURES D'OUVERTURE:
LUNDI, MARDI et MERCREDI: de 9h à 17h30.
JEUDI et VENDREDI: de 9h à 21h.
GARAGE: OUVERTURE: LUNDI, et MERCREDI: 8h à 17h30.
JEUDI et VENDREDI: 8h à 21h. SAMEDI: 8h à 17h.
GARAGE: Pour rendez-vous, Tél. 564-7443.

52143

RÉGIONAL

Les employées de la Caisse pop de Coleraine en grève

par Pierre SÉVIGNY
COLERAINÉ — Pour la toute première fois dans l'histoire des Caisses populaires de la région de l'Amiante, un conflit de travail paralyse actuellement les activités régulières de l'une de ces institutions coopératives d'épargne et de crédit.

En effet, les sept employées de la Caisse populaire de Coleraine, syndiquées à la CSN, refusent de se présenter à l'ouvrage depuis jeudi dernier. Ce débrayage a pour but de protester contre l'attitude de l'employeur qui, selon elles, refuse de souscrire à leurs demandes légitimes, dans le cadre des négociations pour le renouvellement de leur convention collective de travail.

Le contrat est échu depuis le mois de février dernier et les syndiquées ont déposé leurs demandes préliminaires le 21 juin avant de présenter le cahier final des revendications le 27 juin. Depuis, les négociateurs des deux parties en cause se sont rencontrés à trois reprises, la dernière fois le 5 juillet alors que l'employeur a déposé ses offres finales. Ces propositions ont par la suite été rejetées à l'unanimité par les syndiquées.

Ce sont des améliorations à des clauses normatives qui achop-

pent présentement et qui sont à l'origine du litige. Les employées réclament du personnel additionnel, surtout lors de l'absence de l'une d'entre elles. Elles demandent aussi une clause de traitement différé et veulent connaître les résultats et revoir les examens corrigés lorsqu'elles passent des tests pour les fins d'un nouvel emploi.

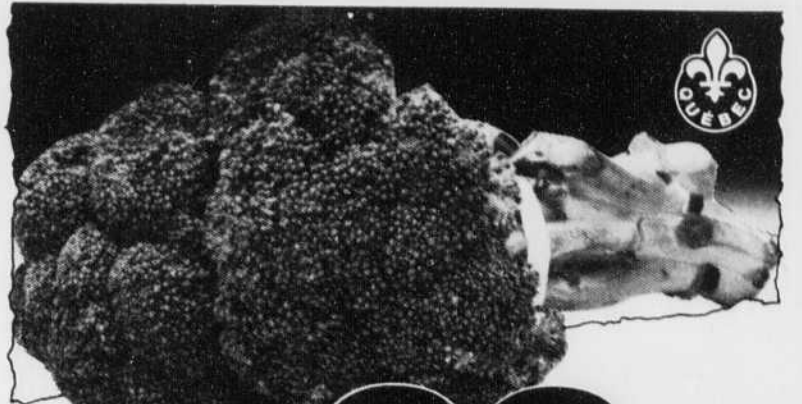
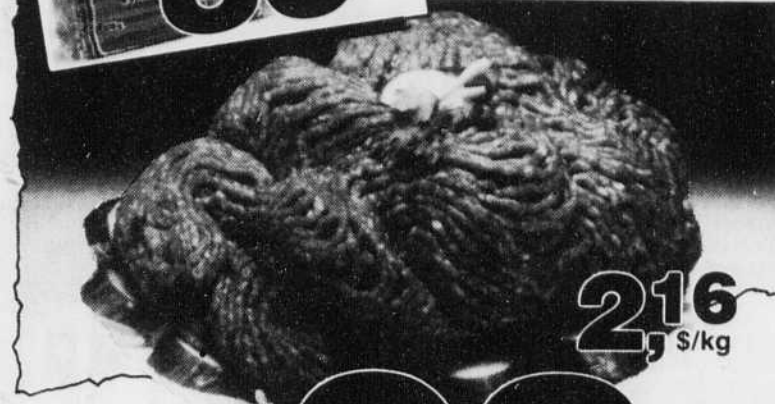
Pour sa part, la direction de l'établissement dit déplorer la situation et précise qu'elle consacre tous ses efforts à corriger les clauses du présent litige. En attendant de pouvoir offrir un service normal, elle invite les sociétaires à recourir au service inter-caisses.

Ce conflit de travail risque d'être long. Aucune nouvelle rencontre de négociation n'est actuellement prévue. La Caisse populaire de Coleraine est la seule des 15 institutions de la région à regrouper des employées syndiquées. Il s'agit du premier conflit important à cet endroit, les employées ayant déjà tenu une journée d'étude.

Dans un tract distribué à la population de Coleraine, les syndiquées demandent aux citoyens de faire pression auprès des membres du conseil d'administration de la Caisse populaire afin d'obtenir un règlement.

BIENVENUE
dans le quartier

Du 10 au 15 juillet 1989



- | | |
|--|--|
| WICKHAM
Rosaire Mathieu Inc.
859, rue Principale | WATERVILLE
Supermarché Néron
143, rue Compton Est |
| WEEDON
A.R. Dumas Inc.
334 St-Janvier | COMPTON
Marché Bourgault Inc.
8, rue Hatley |
| DRUMMONDVILLE
Épicerie Irénée Fleury
143 St-Damien | SHERBROOKE
Marché Therrien inc.
48, rue King Est |
| AYER'S CLIFF
Marché G.D. Houde Inc.
1118, rue Main | SAWYERVILLE
J.A. Lowry Ltée
2, rue Cookshire |
| ST-GERMAIN DE GRANTHAM
Yvon Lambert inc.
291 Notre-Dame | |

Bonichoix

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévu sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

affilié à
 Hudon et Deaudelin ltée

VENTE SOUS LA TENTE
 4 DERNIERS JOURS

SOLDE 50%
 sur vêtements de saison sélectionnés

et plus
clément

SPORT by American

Tourelles
 564-7881

Polo Ralph Lauren boutique
 3025 King Ouest, Sherb.

PLACE FLEUR DE LYS • PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • PLACE CARNAVAL • SHERBROOKE • TROIS-RIVIÈRES • MONTREAL

C'EST AU QUÉBEC QUE ÇA SE GAGNE!

1250000

APPROX.

CETTE SEMAINE

S.E.L.E.C.T.



1\$

RÉGIONAL

Mise en demeure dans le dossier du contrat de construction du complexe industriel à Disraëli

par Pierre SÉVIGNY
DISRAËLI — Le projet d'implantation d'un complexe industriel à Disraëli n'est pas encore complété que, déjà, la Corporation de développement économique de Disraëli risque de se voir confrontée à des problèmes juridiques.

En effet, la direction du nouvel organisme a reçu une mise en demeure de Me Marcel Després de Sherbrooke qui, au nom de son client, Les Constructions et les Bétons Léo Barolet Inc. de Weedon, demande de prendre les dispositions nécessaires pour que soit annulé tout contrat intervenu avec la firme C.R. Gagnon Construction Ltée de Victoriaville et de procéder à de nouvelles demandes de soumissions pour la construction du complexe industriel.

Me Després justifie cette requête en soutenant que les dispositions impératives de la loi régissant l'octroi de ce type de contrat n'ont pas été suivies. D'autant plus que la soumission de la firme de Victoriaville est supérieure de 3000 \$ à celle de l'entreprise de Weedon qui était la plus basse conforme.

"Ainsi, sans avoir obtenu la permission du ministre, vous n'avez pas procédé par soumission publique, l'ouverture des soumis-

sions n'a pas été faite devant deux témoins et une personne désignée par le ministre, vous n'avez pas obtenu l'autorisation du ministre pour accorder à un soumissionnaire, autre que le plus bas, un contrat de construction."

Me Després précise qu'à défaut d'obtempérer à la mise en demeure, il a le mandat d'instituer contre la Corporation des procédures appropriées en injonction.

Le président de la Corporation, Pierre Vaillancourt, a refusé d'émettre le moindre commentaire relatif à ce dossier. Cependant, il n'a pas caché sa déception au regard de ces tracasseries juridiques. "Nous avons confié le dossier à nos avocats mais entre temps, le projet de construction va de l'avant." Et comment! Les fondations de la bâtisse d'une superficie de 15 000 pieds carrés sont terminées et le montage de la structure d'acier est même commencé. Le complexe devrait être livré à la mi-septembre.

Campagne de souscription

Par ailleurs, la direction de la Corporation a officiellement lancé sa campagne de souscription afin de recueillir les 115 000 \$ qui manquent pour financer le projet de construction du complexe, étant assurée d'une aide financière de 225 000 \$ de l'Office de pla-

nification et de développement du Québec et d'une contribution de 110 000 \$ de la corporation municipale de Disraëli.

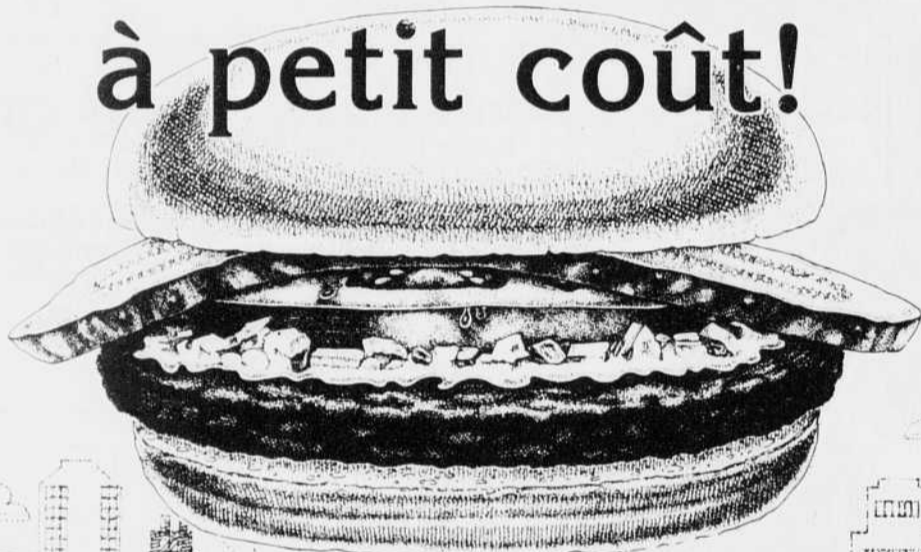
Le président Vaillancourt a été plus volubile à ce sujet en précisant que la Corporation a déjà reçu des réponses intéressantes. Ainsi, la Caisse populaire de Disraëli et la compagnie Shermag se sont engagées à prêter 20 000 \$ chacune pour une période de trois ans, sans intérêt. Une dizaine de petites entreprises du milieu ont également accepté de participer à raison de 2000 \$ chacune. Au cours des prochaines semaines, l'ensemble de la communauté de Disraëli sera appelé à participer à ce projet de financement par le biais de dons ou de prêts.

Au regard des premières réponses positives reçues, M. Vaillancourt se dit confiant d'atteindre l'objectif. Il entrevoit l'avenir du complexe avec optimisme d'autant plus que Shermag a manifesté l'intention de louer une partie de la bâtisse pour entreposer du matériel et ce, en attendant que la Corporation réussisse à louer les espaces à des industriels.

Le président de la Corporation rappelle que le principal objectif du projet est de répondre à un besoin d'espaces industriels. Les cinq locaux disponibles devraient tous être occupés d'ici 1991-92.

DE BIEN BONS HAMBURGERS!

À votre goût...
à petit coût!



UN HAMBURGER HARVEY'S AVEC FRITES À SEULEMENT 2,29 \$

Présentez ce coupon à n'importe quel restaurant Harvey's participant et savourez un délicieux hamburger cuit sur le gril ainsi qu'une portion de nos fameuses frites, le tout à seulement 2,29 \$ (fromage et bacon en sus). Offre en vigueur jusqu'au 6 août 1989. Limite: un seul coupon par client par visite. Non valable en combinaison avec toute autre offre spéciale. Non négociable. S.V.P. présentez ce coupon avant de commander. Taxe de vente en sus s'il y a lieu.

2360, rue King ouest
Sherbrooke



UN HAMBURGER HARVEY'S AVEC FRITES À SEULEMENT 2,29 \$

Présentez ce coupon à n'importe quel restaurant Harvey's participant et savourez un délicieux hamburger cuit sur le gril ainsi qu'une portion de nos fameuses frites, le tout à seulement 2,29 \$ (fromage et bacon en sus). Offre en vigueur jusqu'au 6 août 1989. Limite: un seul coupon par client par visite. Non valable en combinaison avec toute autre offre spéciale. Non négociable. S.V.P. présentez ce coupon avant de commander. Taxe de vente en sus s'il y a lieu.

2360, rue King ouest
Sherbrooke



UN PETIT DÉJEUNER À SEULEMENT 1,59 \$

Présentez ce coupon à n'importe quel restaurant Harvey's participant et savourez un délicieux petit déjeuner comprenant deux oeufs préparés à votre goût, des rôties avec confiture ainsi qu'un café, le tout à seulement 1,59 \$. Offre en vigueur jusqu'au 6 août 1989. Limite: un seul coupon par client par visite. Non valable en combinaison avec toute autre offre spéciale. Non négociable. S.V.P. présentez ce coupon avant de commander. Taxe de vente en sus s'il y a lieu.

2360, rue King ouest
Sherbrooke



UN REPAS POUR DEUX À SEULEMENT 5,99 \$

Présentez ce coupon à n'importe quel restaurant Harvey's participant et savourez un repas pour deux personnes, comprenant: deux délicieux hamburgers cuits sur le gril, une portion de nos fameuses frites, une portion de rondelles d'oignon bien dorées; et deux boissons gazeuses, petit format. Le tout à seulement 5,99 \$. Offre en vigueur jusqu'au 6 août 1989. Limite: un seul coupon par client par visite. Non valable en combinaison avec toute autre offre spéciale. Non négociable. S.V.P. présentez ce coupon avant de commander. Taxe de vente en sus s'il y a lieu.

2360, rue King ouest
Sherbrooke



le Relais

PNEUS FREINS SUSPENSION

11, LEGER, SHERBROOKE, 566-7722



GRAND SOLDE VACANCES

UN CHOIX CONSIDÉRABLE DE MARQUES PRESTIGIEUSES

MICHELIN
PIRELLI

BF Goodrich
• DUNLOP
GOODYEAR

BF GOODRICH XL200

PL85/75 R14
P185/80 R13

49⁹⁵

KELLY 400

4 saisons acier
P155/80 R13, blanc

49⁹⁵

BF GOODRICH XL200

P205/75 R15
P225/75 R15

59⁹⁵

JETZON 4 saisons,

acier
175/70 R13

59⁹⁵

GOODYEAR POLYSTEEL ou DUNLOP

4 saisons acier
P195/75 R14

72⁹⁵

le Relais
PNEUS FREINS SUSPENSION
11, LEGER, SHERBROOKE 566-7722



RÉGIONAL

100 logements construits au coût de 5,3 millions \$

Le deuxième édifice Place Philippe-Bernier inauguré

par Richard JEAN
DRUMMONDVILLE - Situé à proximité du premier complexe portant le même nom, le deuxième édifice Place Philippe-Bernier vient d'être officiellement inauguré.

Les députés fédéral et provincial du comté, MM. Jean-Guy Guilbault et Jean-Guy St-Roch, la mairesse de Drummondville Mme Francine Ruest-Jutras, le président de l'Office municipal de l'habitation M. Robert Lafrenière, plusieurs invités de marque ainsi que les résidents ont en effet participé à une courte réception, visant à inaugurer ce nouvel édifice de 100 logements pour personnes âgées situé au 325 de la rue Cockburn.

Réalisés en vertu du programme de logement sans but lucratif public, au coût de 5 354 100 \$, ces 100 nouveaux logements correspondent au besoin identifié par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société

d'habitation du Québec, dans le cadre de la planification conjointe de leurs interventions en 1987, ont fait remarquer les députés au cours de leur allocution. De son côté la mairesse Ruest-Jutras n'a pas manqué de souligner que Drummondville compte maintenant pas moins de 607 logements pour personnes retraitées répartis dans 44 édifices.

Baptisé tout comme le premier édifice, Place Philippe-Bernier, en l'honneur de l'ex-maire de Drummondville, le nouvel immeuble de six étages comprend 24 logements de type studio, 70 unités d'une chambre à coucher et six de deux chambres à coucher.

Contributions gouvernementales

Tel que prévu dans l'entente Canada-Québec sur l'habitation sociale, le gouvernement du Canada accordera une subvention annuelle estimée à 348 518 \$ qui couvrira 62 pour cent du déficit

d'exploitation de cet ensemble d'habitation. Cette contribution fédérale annuelle sera versée pendant 35 ans.

Pour une période équivalente de 35 ans, le gouvernement du Québec contribuera aussi au déficit d'exploitation en versant une subvention annuelle de 157 395 \$.

La Ville de Drummondville fera également sa part pour un montant estimé à 56 213 \$, soit 10 pour cent du déficit annuel.

Cette participation des trois paliers de gouvernement permettra ainsi de réduire le coût du loyer des résidents à 25 pour cent de leur revenu.

Bien que la SHQ demeure propriétaire des logements qu'elle construit, l'administration de cet ensemble d'habitation à loyer modique a été confiée à l'Office municipal d'habitation de Drummondville.

Le premier immeuble Place Philippe-Bernier, inauguré en 1980, comprend 108 logements.



(Photo La Tribune par Richard Jean)

La mairesse de Drummondville Mme Francine Ruest-Jutras, les députés Jean-Guy St-Roch et Jean-Guy Guilbault, la présidente du comité des locataires Mme Rita Maher et le président de l'Office municipal d'habitation M. Robert Lafrenière ont participé à la traditionnelle coupe du ruban lors de l'inauguration officielle de l'édifice de 100 logements pour personnes retraitées Place Philippe-Bernier.

Plus de 1,200 cliniques en Amérique du Nord

OFFRE D'INTRODUCTION 3 SEMAINES DE SERVICE

pour seulement 49\$

Michelle après Nutri/Système: «J'ai perdu 60 livres et je me sens comme une personne toute neuve»



Michelle avant Nutri/Système.



VEZ VOIR NOS RABAIS D'ÉTÉ

Le programme comprend:

- repas savoureux à basse teneur calorique
- supervision professionnelle
- pas de calories à compter
- attention individuelle

nutri/système cliniques minceur

APPELZ DÈS MAINTENANT POUR UNE CONSULTATION GRATUITE SANS OBLIGATION



SHERBROOKE 823-7000

* L'offre spéciale comprend 3 semaines de service. Exclut les aliments Nutri/Système, les manuels et le programme de maintien. Pour les nouveaux clients seulement.

755x

Notre cahier publicitaire vous propose de nombreuses autres aubaines. (Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA).

Prix en vigueur jusqu'au 15 juillet 1989

on fait bon voisinage!

EXTRA-CRÉMEUX SQUIREL **EXTRA-CROQUANT SQUIREL**

99¢

BEURRE D'ARACHIDE SQUIREL
500 g

59¢ Ch.

CANTALOUPS
Produit de la Californie
Catégorie no 1 - Gros-seur 23

4.37 \$/kg

1.98 \$/lb

BIFTECK DE RONDE
Déossée, tranchée, congelée
OU RÔTI D'EXTÉRIEUR DE GROUPE
Boeuf catégorie Canada "A"

Minute Maid Punch au raisin
Minute Maid Punch aux fruits

69¢

PUNCH SURGELÉ MINUTE MAID
355 mL

JOS. LOUIS

1.69

GÂTEAU
Feuilleté à la gelée, au caramel, Caramel, Jos Louis, Puff-O-Fruits aux fraises
VACHON

Bessey's grape drinks

99¢

BOISSONS AUX FRUITS BESSEY'S
6 x 200 mL ou 2,27 L

99¢

PAPIER HYGIÉNIQUE Blanc BUDGET
4 rouleaux

2.99

DÉTERGENT CHEER
5 L

1.49

MARGARINE MOLLE GOLDEN GIRL
907 g

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

THETFORD MINES Cooprix IGA Theftford 520, boul. Smith, S.	BROMPTONVILLE Marché Castonguay Bromptonville Inc. 22 St-Joseph	COATICOOK Aux Aubaines Coaticook 265, rue Child	EAST ANGUS Marché Blouin Blouin 53, rue East Angus
SHERBROOKE Supermarché Dunant 1541, rue Dunant	SHERBROOKE Supermarché IGA 2530 Galt ouest	KNOWLTON Supermarché Besudry Inc. 472, rue Principale	FLEURIMONT Aubaines Plus Fleurimont 2248, rue King Est
COOKSHIRE Supermarché I.G.A. Cookshire Inc. 115 Principale O.	ST-NICÉPHORE Supermarché Clément 4565, boul. St-Joseph	ROCK ISLAND Marché Bouchard Inc. 16, rue Principale	ST-ELIE D'ORFORD Marché Clément 1065, Route 220
PLESSISVILLE Co-op 1971, rue Blodreau	DISRAËLI Supermarché IGA 126, rue Champoux		

4.69 Ch.

CAFÉ INSTANTANÉ RICHE
Mélange (200 g), Viva décaféiné (150 g), Colombie (150 g)
NESCAFÉ

6.57 \$/kg

2.98 \$/lb

BIFTECK OU RÔTI DE POINTE DE SURLONGE
Boeuf catégorie Canada "A"

2.18 \$/kg

99¢ /lb

TOMATES ROSES
De Serres
Produit de l'Ontario
Canada no 1



marque de certification d'IGA Canada Ltée

Boniprix



affilié à Hudon et Deaudelin Ltée

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

Le premier ministre de passage à Drummondville

Bourassa souligne l'impact du Festival de folklore

par Gérald PRINCE

DRUMMONDVILLE — «Le Festival international de folklore de Drummondville est un événement dont nous avons raison d'être fiers au Québec puisqu'il réalise trois objectifs fondamentaux de notre société: son impact est à la fois économique, social et culturel».

Pour le premier ministre Robert Bourassa, qui a effectué une courte visite d'une heure à 13h30 hier devant quelque 4000 personnes âgées au Centre Marcel-Dionne, le Festival constitue un exem-

ple de dévouement de ses 2000 bénévoles et témoigne de la générosité dont les Québécois sont capables pour réaliser une activité d'une telle envergure.

Escorté du député Jean-Guy St-Roch et de la présidente du Festival, Mme Angèle Nadeau-Jutras, M. Bourassa a également rendu hommage aux personnes âgées, qu'il a qualifiés de bâtisseurs du Québec. Dans la même veine, il a remis, à la suggestion des Caisses populaires de la région, des certificats honorifiques à deux couples qui célèbrent cette année 70 ans de mariage, rejoignant ainsi le thème du festival, la noce et le mariage. Les couples ainsi honorés étaient Cédora Raymond et Wellie Vallières de L'Avenir, puis Antoinette Dubé et Jean-Baptiste Voyer de Drummondville qui ont chacun de leur côté célébré leur mariage en juillet 1919.

Par la suite, M. Bourassa a suivi les ébats des danseurs et les mélodies des musiciens du Dansgroep Hupsakee des Pays-Bas qui en était à sa toute première prestation au FMF de Drummondville puisqu'il est arrivé dans la nuit de dimanche à lundi. Par la suite, le premier ministre et son escorte sont allés rendre hommage aux Hollandais, puis le premier ministre s'est dirigé vers Québec en hélicoptère.

Durant ce temps, l'assistance enthousiaste du CMD a continué à suivre le spectacle qui comprenait le Ballet Movimento du Brésil et le Gruppo Folk Cagliari Quartiere Vallanova de la Sardaigne en Italie.



(Photo La Tribune par Gérald Prince)



(Photo La Tribune par Gérald Prince)

Deux jeunes Yougoslaves en costumes nationaux souhaitent la bienvenue en serbo-croate aux personnes âgées venues au spectacle du Festival mondial de folklore au Centre Marcel Dionne de Drummondville, à la grande joie des visiteurs.

Cadrant avec le thème de la noce du Festival mondial de folklore, des certificats ont été remis par le premier ministre Robert Bourassa à deux couples célébrant ce mois-ci 70 ans de mariage. Ce sont Jean-Baptiste et Antoinette Voyer de Drummondville, ainsi que Cédora et Wellie Vallières de L'Avenir.

Mévi
vous facilite
le choix!

FAITES NOUS UNE OFFRE!

CHOISISSEZ VOTRE PLAN DE PAIEMENT!
CHOISISSEZ VOTRE ENSEMBLE DE PATIO!
CHOISISSEZ VOTRE PRIX!

TOUT LE RAYON DES ENSEMBLES DE PATIOS EST EN VENTE!

VOUS SEREZ SURPRIS PAR CE QUE NOUS SOMMES PRÊTS À ACCEPTER!

PLAN DE PAIEMENT N°1

Choisissez un agencement de patio selon votre goût, et faites nous une offre!

*Sur Approbation.

PLAN DE PAIEMENT N°2

Choisissez votre agencement de patio et **PAYEZ SEULEMENT EN 1990!**

Achat Minimum de 450\$
*Sur Approbation.

PLAN DE PAIEMENT N°3

Choisissez votre agencement de patio et **PAYEZ SEULEMENT 25 JOURS APRÈS LA LIVRAISON!**

*Sur Approbation.

Heures d'ouverture: Lun. au ven..... 9h à 21h
Samedi..... 9h à 17h
Dimanche..... 10h à 17h (pour piscines seulement)

1597 GALT EST, FLEURIMONT 823-1100

L'EXPÉRIENCE PAR EXCELLENCE